

GAZA

# Netanyahu promet une trêve de soixante jours

P.12

VENDREDI 30, SAMEDI 31 MAI ET DIMANCHE 1<sup>ER</sup> JUIN 2025 | N° 24203 | 2,90 € | www.humanite.fr

# L'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURES

## LE RACKET

## de la TVA sociale

Le patronat veut substituer cet impôt indirect le plus injuste de tous à la cotisation assise sur le travail pour financer la Sécu. Un moyen d'exonérer les employeurs et de fragiliser l'édifice né après la guerre. P. 2

### L'Humanité / des débats /

#### Histoire Au Heysel, mourir un soir de fête

Le 29 mai 1985, la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions est marquée par la mort de 39 personnes dans le stade bruxellois. P. 27

#### Entretien «Le bollorisme est une guerre culturelle»

La journaliste **Marie Bénilde** met en lumière l'offensive idéologique du milliardaire conservateur dans les médias et défend le renforcement des autorités de contrôle. P. 24

#### Agora La dissuasion nucléaire est-elle vraiment efficace?

**Édouard Bénard**, député PCF membre de la commission de la Défense. **Jean-Louis Vichot**, amiral, ancien commandant de la flotte française du Pacifique. P. 20

# Les plans du patronat pour détricoter la Sécurité sociale

**L**e patronat a repris son bâton de pèlerin. Depuis l'ouverture du « conclave » sur les retraites, ses organisations rivalisent de propositions pour faire face au déficit de la Sécurité sociale, dont le montant a été évalué le 26 mai, par la Cour des comptes, à 15,3 milliards d'euros en 2024 (4,8 milliards de plus que prévu), et qui devrait atteindre 22,1 milliards d'euros cette année. Objectif affiché, et repris mi-mai presque mot pour mot par le président Macron : « réduire le coût du travail ». En d'autres termes, profiter de ces difficultés financières apparentes et organisées – une partie des recettes (CSG et CRDS) sont détournées pour rembourser la « dette Covid » – pour provoquer un big bang des recettes de la Sécu au profit des employeurs, en diminuant à nouveau significativement les cotisations patronales, progressivement rognées depuis le début des années 1990.

Pour ce faire, les chefs d'entreprise militent d'abord activement pour une baisse des dépenses. Mais ils proposent aussi d'autres sources de financement, dont le point commun est d'affaiblir notre système de solidarité. Une fuite en avant alors que même la Cour des comptes rappelle que le déficit de la Sécurité sociale s'explique aussi par « le montant des allégements généraux de cotisations patronales, qui ont pour objet de réduire le coût du travail ». Un montant qui « a presque quadruplé entre 2014 et 2024, pour atteindre 77 milliards d'euros ».

## La TVA dite « sociale »

Portée de longue date par le Medef, c'est la mesure qui semble avoir la préférence de l'exécutif. Après Emmanuel Macron, qui l'avait évoquée à demi-mot, c'est le premier ministre, François Bayrou, qui, à son tour, le 27 mai, a suggéré que « les partenaires sociaux puissent s'emparer de cette question ». Cette mesure, qui consiste à compenser une baisse de cotisations par une hausse de l'impôt prélevé sur les produits consommés, avait pourtant mauvaise presse. Son évocation en 2007 par Jean-Louis Borloo, alors ministre de Nicolas Sarkozy, entre les deux tours des législatives, avait été jugée en partie responsable d'avoir brisé la vague bleue qui s'annonçait à l'Assemblée.

Ses défenseurs arguent aujourd'hui que ce transfert vers la consommation permettrait aux entreprises de regagner en compétitivité. Cela permettrait « aux travailleurs de gagner plus d'argent, aux entreprises de pouvoir embaucher plus », a ainsi promis Amir Reza-Tofighi, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Pas si sûr, répondent syndicats et économistes, qui rappellent que cette politique de l'offre a un effet limité sur l'emploi et le plus souvent à court terme,

**SOLIDARITÉ** Tandis que le déficit budgétaire du système de protection sociale s'accroît, une nouvelle offensive menée par les organisations d'employeurs remet en question son financement hérité de l'après-guerre, basé sur les cotisations salariales et patronales.

## DÉCRYPTAGE



Le 7 septembre 2023, Patrick Martin, président du Medef, et François Bayrou, alors haut-commissaire au plan.

comme on l'observe aujourd'hui avec le retour en force des plans « sociaux ». « Il y a eu beaucoup de baisses de cotisations ces dernières années, jamais les salariés ne les ont récupérées en augmentation du salaire net », a aussi taclé Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT.

Gauche et syndicats soulignent qu'une hausse de la TVA reviendrait à transférer le poids des recettes sur le consommateur via une hausse des prix. Soit « une baisse massive de pouvoir d'achat pour les salariés », résume Sophie Binet. D'autant plus inacceptable que la TVA est le plus injuste des impôts puisqu'elle pèse sur tous de la même façon, sans prendre en compte les revenus. Même le patron de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, le dit : « Ça crée des problèmes d'équité, d'inégalités importantes, parce que la proportion à consommer, c'est-à-dire la part que chacun consomme de son revenu, est plus forte chez ceux qui ont moins. »

### Une hausse de la TVA reviendrait à transférer le poids des recettes sur le consommateur.

L'U2P (Union des entreprises de proximité) est sensible à l'objection et tente d'y répondre par des taux de TVA différenciés. « Une hausse modérée de quelques points de la TVA pourrait être l'occasion de faire passer davantage de produits de première nécessité et du quotidien à taux réduit ou très réduit, pour que les ménages les moins aisés soient également gagnants », suggère-t-elle.

Reste que le plus grand problème est l'incertitude qu'un tel transfert des cotisations vers la TVA fait peser sur le financement de la Sécu. Car la TVA, contrairement à la CSG, n'est pas fléchée vers la Sécurité sociale. Il serait donc aisé pour l'État de décider de l'allouer à d'autres dépenses. « Si, demain, la gestion passe totalement dans les mains de l'État, on tomberait dans le pot commun de l'impôt. On serait tributaires de décisions comptables, budgétaires, et de la couleur politique des gouvernements et du Parlement », explique Karim Bakhta, dirigeant de la fédération CGT des organismes sociaux.

### Moitié impôts, moitié cotisations

C'est une autre marotte du patronat pour réduire le montant des cotisations : couper la protection sociale en deux. « La logique voudrait que (les) prestations universelles ne reposent plus sur les revenus du travail et soient financées par un impôt à assiette large, tandis que les prestations contributives continueraient à être financées par les cotisations sociales assises sur les revenus professionnels, ce qui permettrait de clarifier le lien entre payeurs et bénéficiaires de cette couverture sociale », explique Patrick Martin, président du Medef, dans la revue du Cercle de recherche et d'analyse sur la protection sociale.

La logique n'est pas nouvelle et avait par exemple été défendue en 2024 par les économistes Antoine Bozio et Étienne Wasmer, critiquant les exonérations de cotisations patronales comme « des trappes à bas salaires ». Cette idée pourrait très bien s'articuler avec la proposition de TVA sociale. Pour la CGT, cette distinction entre contributivité et non-contributivité fragilise l'édifice fondé en 1945. « C'est avant toute chose un choix politique : celui de remettre en question la Sécurité sociale et de renforcer l'étatisation de la protection sociale, sous couvert d'une distinction entre assurance et solidarité, distinction qui n'a pas lieu d'être pour la CGT, qui revendique une Sécurité sociale intégrale, fondée sur les principes de solidarité de classe, fonctionnant comme une assurance sociale, financée par les revenus du travail et défendant la réponse aux besoins des assurés sociaux », estime l'organisation dans un récent « Mémo Sécu », « Contributivité ou comment détruire la Sécurité sociale ».

### Faire payer les retraités

C'est la troisième piste développée par le patronat. « Le taux abattu de CSG pour les retraités, c'est 11,5 milliards d'euros de moins par an pour le budget de l'État. Quant à



## ÉDITORIAL

PAR MARION D'ALLARD

## Entourloupe antisociale

**À l'heure des célébrations des 80 ans de la création** de la Sécurité sociale et alors que la CGT s'apprête à souffler ses 130 bougies, la Macronie et son gouvernement de droite entendent parachever le détricotage des conquises de 1945, en s'attaquant à son mur porteur : le financement de la protection sociale. Obsédés par le poids d'une dette publique qu'ils ont eux-mêmes contribué à faire exploser, et sensibles comme jamais au chant des sirènes patronales, Emmanuel Macron d'abord, François Bayrou dans la foulée ont remis sur la table l'idée d'une TVA sociale. Ils se voulaient « disruptifs », ils se retrouvent à annoncer les vieilles rengaines de leurs prédecesseurs. L'équation est aussi simple qu'inique : augmenter la TVA – payée par toutes et tous sans distinction – et baisser les cotisations patronales pour renflouer les caisses de l'État et satisfaire aux désiderata des chefs d'entreprise.

L'entourloupe antisociale permettrait, selon les experts, de dégager entre 10 et 13 milliards d'euros par an. **Sans surprise, le Medef se dit « tout à fait favorable »** à l'application d'une telle mesure. Mais c'est dans le détail des positions des employeurs qu'il faut chercher le point nodal de leur stratégie : affaiblir le système par répartition pour ouvrir grand les portes à la capitalisation. Le patron des patrons a un plan. Flétrir une part des cotisations aujourd'hui affectées aux branches famille et assurance-maladie vers un compte de capitalisation individuel et combler les pertes pour la Sécu en augmentant la TVA.

**Derrière cette énième attaque contre le système** par répartition et le salaire socialisé se trame en sous-main la poursuite d'une politique d'aides publiques aux entreprises sans condition et sans contrepartie. Qu'importe que la commission d'enquête séniatoriale menée à ce sujet n'ait pas encore rendu ses conclusions ; qu'importent les alertes de la CGT, qui rappelle que « les exonérations de cotisations sociales dites patronales ont fait la preuve de leur inefficacité tant en termes d'emploi que de compétitivité ou d'attractivité ». Le patronat et les ultralibéraux aux manettes le savent : pile, ils gagnent ; face, on perd. ■

**La stratégie: affaiblir le système par répartition pour ouvrir grand les portes à la capitalisation.**

*l'abattement pour frais professionnels, c'est une niche de 4,5 milliards. Alors je ne suis pas en train de dire qu'il faut que les retraités payent tout, évidemment non, mais il peut y avoir une répartition de l'effort*, avait estimé dès janvier Patrick Martin. L'option avait été immédiatement relayée par la ministre chargée des comptes publics, Amélie de Montchalin, puis par le ministre de l'Économie, Éric Lombard, avant d'être écartée en mai par François Bayrou, conscient du poids électoral de cette catégorie de la population.

Il n'empêche, l'idée circule toujours, alimentée par un constat. Le niveau de vie médian des retraités est, selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), 2,1% plus élevé que celui des autres catégories. Même si cela s'explique par l'absence d'enfant à charge et par le fait que les retraités sont plus nombreux à être propriétaires de leur logement (70 % contre 53,7 % dans le reste de la population), cette comparaison alimente le constat du travail qui ne paie plus. « Une anomalie », selon Amir Reza-Tofighi, qui déplorait en avril qu'« à chaque fois qu'on demande des efforts on ne les demande pas aux retraités, pour des raisons électorales ».

En avril, la Cour des comptes évoquait de son côté la fin de l'indexation des pensions sur l'inflation, estimant que ce système « n'apparaît pas le plus adapté pour assurer un équilibre durable du système des retraites » et qu'une « indexation sur les salaires favoriserait une meilleure équité intergénérationnelle ». Reprise en partie par l'U2P, qui propose un arrêt de l'indexation pendant trois à cinq ans, la mesure est très inégalitaire, puisqu'elle touche tous les pensionnés de la même façon. Moins coûteuse politiquement, la fin de l'abattement de 10 % pour les retraités recueille un plus large soutien. Le Medef comme la CPME et l'U2P y sont favorables. « Cette suppression de l'abattement fiscal ne toucherait pas les plus modestes, qui sont généralement

*moins nombreux à être imposables* », écrivait Pierre Madec, économiste à l'OFCE. Mais les retraités moyens seraient aussi affectés, et cela se traduirait par une hausse de leur niveau d'imposition. Pour 500 000 d'entre eux, cela voudrait même dire passer de non imposables à imposables. S'ajoute, rappelle la CGT, le fait que « l'augmentation du revenu fiscal de référence aurait des conséquences sur le taux de CSG appliqué, et remettrait en question l'accès à certaines aides et allocations ou au logement social soumis à conditions de ressources ». ■

### Taxer le patrimoine

S'en prendre au patrimoine pour équilibrer les comptes n'est pas une recette habituelle du patronat. Pourtant, l'U2P propose d'augmenter la taxation sur la rente financière et immobilière pour qu'elle cesse d'être inférieure à celle du travail. Dans le même registre, elle suggère d'augmenter l'impôt sur les gros héritages – supérieurs à 500 000 euros –, estimant que, « quand le poids des fortunes héritées est tel et que nos choix collectifs aggravent le problème en taxant le travail plus que l'héritage, il faut inévitablement corriger la situation en réduisant les prélèvements sur le travail et en remontant un peu ceux qui sont appliqués aux héritages les plus volumineux ». Ignorées par les organisations du moyen (CPME) et grand patronat (Medef), mais aussi par la droite et le centre, ces pistes prennent pourtant en compte la réalité d'un pays où les inégalités de patrimoine sont bien supérieures aux inégalités de revenus et n'ont cessé de croître (en 2024, 10 % des Français détenaient 50 % du patrimoine total), au point qu'on puisse parler de nouveau d'une société d'héritiers. Elles s'inscrivent par ailleurs dans la mobilisation en cours au niveau mondial pour une taxation effective des plus riches. ■

HÉLÈNE MAY

**L**es cotisations sociales sont-elles encore efficientes pour financer la protection sociale ?

Le débat autour de son financement est inhérent à la création de la Sécurité sociale. Ambroise Croizat, ministre du Travail à la Libération, met en place les cotisations, car elles confèrent aux salariés, au travers de leurs élus, la gestion des caisses de la Sécurité sociale. Si celle-ci était financée par l'impôt, l'État prendrait alors l'ensemble des décisions. C'est le choix fait en Allemagne ou au Royaume-Uni. Comme le patronat ne supportait pas d'être écarté de cette gestion, les caisses de Sécurité sociale sont devenues paritaires, avant que l'État ne reprenne la main avec un projet de loi de financement. L'étape supplémentaire est le financement par l'impôt de la solidarité nationale, en dépit des cotisations maladie, au travers d'une TVA sociale. L'instauration de la CSG n'était qu'une étape de cette fiscalisation.

Mais, au-delà du principe politique, le financement de la Sécurité sociale par des cotisations matérialise des droits acquis, pour les salariés, par le travail. La bataille porte donc sur le salaire pour vivre et la partie socialisée pour financer la protection sociale face aux aléas de la vie. En réalité, le patronat cherche à faire baisser les salaires pour maximiser ses marges. Ainsi, en l'état, rien ne garantit que la baisse des cotisations sociales se traduira par des hausses salariales. Elles seraient repoussées à des négociations et donc au rapport

de force dans les branches ou les entreprises.

**François Bayrou a réaffirmé vouloir un « modèle social moins financé par le travail mais davantage par d'autres facteurs, en particulier la consommation », à travers une TVA sociale.**

**Quid des variations propres au niveau de la consommation de biens et services ?**

Des économistes, et pas forcément de gauche, alertent sur les conséquences en cas de forte fluctuation des prix. Que se passera-t-il si les salaires net

stagnent, mais que les prix augmentent ? Les salariés sans épargne seront amenés à moins consommer, impactant les rentrées d'argent pour la protection sociale. L'ex-ministre de l'Économie Bruno Le Maire tablait sur 60 milliards d'euros de baisse de cotisations sociales, compensée par une hausse de la TVA. Cela reviendrait à augmenter cette taxe sur la consommation de 8,6 points, entraînant nécessairement des effets récessifs sur l'activité économique et sur l'emploi. A contrario, les cotisations ne sont pas fluctuantes en

fonction de l'inflation. Le patronat rétorque que les cotisations sont un frein à la compétitivité mondiale. Mais une grande part de l'économie, notamment dans les services, n'est pas soumise à la concurrence internationale. Ensuite, dans l'industrie, le nombre d'emplois a été divisé par deux depuis quarante ans, malgré des politiques favorables au patronat. Ce dernier entend économiser une part entière du salaire brut. Ce dumping social déjà à l'œuvre est une spirale infernale.

#### Une TVA sociale remettrait-elle en question le niveau de protection ?

Très clairement, oui. Le problème de la Sécurité sociale n'est pas la dépense mais les recettes. Les dépenses sont connues et vont augmenter avec le vieillissement de la population. Ainsi, les économies faites sur les retraites en augmentant la durée de cotisation ont des conséquences sur la hausse des dépenses d'assurance-maladie. Aujourd'hui, l'exécutif annonce 40 milliards d'économies. Mais, dans le même temps, il pose dans le débat public la suppression d'une recette fiable que sont les cotisations sociales patronales. Cette logique induira forcément des coupes dans les dépenses de la solidarité nationale.

#### Comment assurer le bon financement de la Sécurité sociale et des retraites sans tomber dans le piège de la fiscalisation de ses recettes ?

Les cotisations sociales doivent être conformées, car elles ouvrent des droits stables et durables aux travailleurs. Et cela passe d'abord par l'augmentation du salaire brut, mais aussi par la mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes, qui dégagerait autour de 33 milliards d'euros de recettes pour l'ensemble des caisses de la Sécurité sociale. Ce n'est pas une paille. De plus, la CGT réclame une refonte et une conditionnalité des exonérations de cotisations sociales. Leur non-compensation pèse sur la solidarité nationale. La Cour des comptes rappelle que 5,5 milliards d'euros compensés, dont 4 milliards sur les primes de participation et d'intérêt non soumises à cotisations, plombent le déficit de la Sécurité sociale. ■

# « Les cotisations doivent être confortées »

**Denis Gravouil** rappelle l'importance de la socialisation d'une partie des salaires et alerte sur les effets récessifs et inégalitaires qu'entraînerait l'instauration d'une TVA sociale.



**DENIS GRAVOUIL**  
Secrétaire confédéral de la CGT



Le 20 mars, à Lyon, manifestation contre la réforme des retraites. ROMAIN DOUCELIN/NURPHOTO/AFP

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NAÏM SAKHI

# «La marche de la victoire se poursuivra jusqu'à ce que le drapeau palestinien se hisse dans toute la Palestine.»

Yasser Arafat

## LA FEMME DU JOUR



Antonia Orellana

La ministre chilienne de la Femme et de l'Égalité des genres défend un projet de loi pour légaliser l'avortement jusqu'à quatorze semaines. Trente-six ans après l'interdiction de l'IVG thérapeutique par la dictature de Pinochet (1973-1990), Antonia Orellana a annoncé, mercredi : « Nous allons ouvrir le débat au Parlement. » Les femmes ayant recours à l'avortement « ne doivent plus être poursuivies pénalement : au contraire, le système de santé public doit être prêt à les accueillir ». Il s'agit d'une revendication historique des collectifs féministes au Chili, où l'IVG est autorisée depuis 2017 mais seulement en cas de danger pour la vie de la mère, de l'enfant ou de viol. Toutefois, ce projet devra faire face à un Parlement sans majorité de gauche et avec une droite rejetant tout élargissement du droit à l'avortement. ■

LUIS REYGADA

## COUP DE PROJECTEUR

### Le Boss en lutte contre Trump

En concert à Lille dans une ambiance survoltée, Bruce Springsteen a répondu aux attaques de Donald Trump. Un « président incomptént et un gouvernement voyou », a lancé le Boss, déterminé à faire entendre la voix d'une autre Amérique. Le natif du New Jersey se produira ce samedi à Marseille.

## C'EST UN MONDE

### La chute d'un glacier en Suisse

Le glacier du Birch, en Suisse, s'est effondré le 28 mai, provoquant la destruction du village de Blatten. Le lac artificiel qui s'est créé menace la vallée du Lötschental d'inondations. Le changement climatique a « probablement » joué un rôle, estime le géomorphologue Christophe Lambiel.

## L'œil de Soph'

### LES DÉPUTÉS VOTENT LA FIN DES ZONES À FAIBLE ÉMISSION



### LA BONNE NOUVELLE Dilma Rousseff est reconnue comme victime de la dictature

Lancée durant le mandat de Dilma Rousseff à la tête du Brésil (2011-2016), la Commission de la vérité, qui enquête sur la répression commise durant la dictature (1964-1985), avait déjà établi que le régime des généraux avait assassiné ou fait disparaître 434 personnes, tout en désignant 377 coupables, tous couverts par l'amnistie. Plus de deux décennies après avoir sollicité la reconnaissance des sévices subis alors qu'elle n'avait que 22 ans, l'ex-présidente vient d'être reconnue comme une victime par cette Commission,

qui lui a demandé pardon au nom de l'État et lui a accordé une indemnisation « pour les atrocités commises par l'État dictatorial contre (elle), (sa) famille, (ses) camarades de lutte et, en définitive, contre l'ensemble de la société brésilienne ». Aujourd'hui âgée de 77 ans et à la tête de la banque de développement des Brics, Dilma Rousseff avait appartenu à des organisations clandestines armées avant d'être arrêtée en 1970 et torturée. Condamnée par un tribunal militaire, elle avait été détenue pendant trois ans. ■

L. R.

## L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

**Démocratie** Pour la première fois, les Mexicains sont appelés ce dimanche à élire directement leurs autorités judiciaires fédérales. Un scrutin hérité de la réforme judiciaire de l'ancien président Andrés Manuel Lopez Obrador (2018-2024), pour donner aux citoyens la possibilité de tourner la page d'un système gangrené par le trafic d'influence, les priviléges et le clientélisme. Reportage à Mexico.

**Société** À l'occasion de la Journée mondiale pour le droit aux origines, le 30 mai, retrouvez le témoignage de trois adultes nés sous X. Ils racontent leur quotidien et se confient sur ce sentiment, parfois envahissant, de s'être construit avec la conviction qu'une partie de leur histoire leur échappe. Pour certains, retrouver leur mère biologique est devenu une évidence.



## LE BILLET DE MAURICE ULRICH

### Colères

Édouard Philippe est en colère. Qu'il se calme. Mais ça fait quand même la une du *Point*. L'hebdomadaire consacre 12 pages à l'ancien premier ministre et actuel maire du Havre, « le favori de la présidentielle », avec de larges extraits de son livre « choc », *le Prix de nos mensonges* (JC Lattès). Sans surprise, on a droit à sa photo en boxeur, allongeant un direct du gauche à son coach. L'inverse aurait surpris. Il ne manquerait plus qu'il en prenne une, lui aussi. Mais bref, s'il est en colère, c'est parce qu'on ne se dit pas les choses comme elles sont. On ne travaille pas assez, on ne repousse pas sérieusement la retraite, etc. Et pourtant il avait bien commencé avec Emmanuel Macron entre 2017 et 2020 : « Ce que j'ai accompli avec lui n'avait rien de simple. Le projet de réforme des retraites était courageux, supprimer le statut de la SNCF n'était pas facile, changer le Code du travail... » On voit la suite. À ce compte il ne sera pas tout seul en colère. ■

## ! C'EST UN SCANDALE

### Erik Prince à Port-au-Prince !

Le gouvernement haïtien a signé un contrat avec Erik Prince, proche de Donald Trump et fondateur de la société militaire privée Blackwater – tristement célèbre pour un massacre de civils perpétré en Irak en 2007 –, pour lutter contre les gangs. Des drones armés seraient déjà déployés sur place.

## LE FIL ROUGE

**Paris (13<sup>e</sup>)** Au cinéma l'Escurial, une projection de *la Cosa*, de Nanni Moretti, réalisé en 1990 sur le Parti communiste italien, aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juin, à 20 heures. Elle sera suivie d'un débat avec Mathieu Bauer, metteur en scène, Pierre Laurent, ancien secrétaire national du PCF, et Raphaëlle Primet, élue du 20<sup>e</sup> arrondissement.

# Le PS en plein dilemme stratégique

**GAUCHE** Le 5 juin, les militants socialistes auront à choisir leur prochain premier secrétaire entre Olivier Faure et Nicolas Mayer-Rossignol. Au-delà des personnalités, c'est la place du parti au sein de la gauche qui se joue. Boris Vallaud est attendu en arbitre.

L'avenir du Parti socialiste (PS) est bien incertain. À l'issue du premier tour de son congrès, qui doit décider de l'identité de son chef de file comme de son orientation stratégique à l'aune des municipales 2026 et de la présidentielle 2027, deux personnalités font la course en tête et se tiennent dans un mouchoir de poche. Avec 42,21 % des voix, Olivier Faure, premier secrétaire sortant, devance de peu le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol (40,38 %). Boris Vallaud, président du groupe socialiste à l'Assemblée, qui a réuni 17,41 % des suffrages, ferme la marche et aura le rôle d'arbitre d'ici au second tour, prévu le jeudi 5 juin. Ce choix sera enterré à Nancy (Meurthe-et-Moselle) les 13, 14 et 15 juin.

D'où les (lourds) appels du pied adressés au député landais à la suite de la proclamation de ces résultats. « Je vais chercher à rassembler l'ensemble des socialistes au-delà de leur sensibilité et, bien sûr, au premier rang desquels Boris. Parce que, depuis sept ans, nous avons tout

entrepris ensemble et que nous avons, nous partageons une même conception », a déclaré Olivier Faure auprès de l'AFP. « J'appelle à un nouveau collectif de direction. Boris Vallaud et moi-même avons dit la même chose : il faut un parti qui travaille et qui a des idées. Et un parti qui se rassemble », a pour sa part déclaré Nicolas Mayer-Rossignol sur RTL.

#### « UNE ENVIE DE GAUCHE VRAIMENT DE GAUCHE »

Boris Vallaud devrait prendre son temps pour s'exprimer. Et rien ne dit qu'il adressera à ses soutiens une consigne de vote. « Boris ne peut pas dire "j'appelle mes 18 % à suivre tel ou tel candidat", commente l'ancien ministre de François Hollande Philippe Martin, l'un de ses soutiens et signataire de son texte d'orientation. Nous sommes un collectif avec des personnalités très diverses. Il faut respecter toutes les sensibilités qui nous ont rejoints dans l'intention d'unifier le parti autour des idées et d'un mode de gouvernance renouvelé plutôt qu'autour des personnes ou des places. »

Pour autant, il précise que, du côté des soutiens du chef des députés PS, « l'union de la gauche, ça veut dire quelque chose. (...) Il y a une envie d'une gauche vraiment de gauche pour faire face à l'extrême droite. » Un portrait-robot qui ne correspond pas vraiment au courant porté par Nicolas Mayer-Rossignol, dont l'équipe constituée autour de lui est principalement composée de personnalités hollande-compatibles, d'Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin, à Karim Bouamrane, édile de Saint-Ouen. « Chez Faure, le désir de gauche est excessif, chez Mayer-Rossignol, c'est lointain. Il faudra trancher entre ces deux extrêmes », observe un autre signataire du texte de Boris Vallaud.

Les candidats à déporter, Olivier Faure et Nicolas Mayer-Rossignol, incarnent deux visions de l'avenir du parti à la rose.  
PAOLONI JEREMY / ABACA



Au travers de ce scrutin, c'est l'avenir de la gauche qui semble se jouer. Olivier Faure, artisan et partisan de l'union à gauche « de Ruffin à Glucksman », est vivement attaqué par son rival pour sa prétendue proximité avec La France insoumise (LFI). Pourtant, il considère désormais que cette dernière s'est exclue d'elle-même de toute coalition à venir. Son plan, s'il est prolongé à la tête du PS, est simple : former une « plateforme programmatique » avec les partis alliés non mélenchonistes et « trouver un accord sur le processus de désignation d'un candidat commun ».

Mayer-Rossignol, lui, préfère miser sur un axe en non mixité choisie entre sociaux-démocrates et sociaux-libéraux comprenant Bernard Cazeneuve, Raphaël Glucksman et leurs modestes mouvements respectifs, avant d'inviter les autres partis à se rallier à leur choix. « Nous avons obtenu près de 14 % aux européennes avec une offre sociale-démocrate et pro-européenne claire, c'est donc à nous de mener la danse pour poursuivre cet élan, pense un soutien du maire de Rouen. Nous n'interdisons à personne d'en être, mais ce sera derrière nous. » C'est oublier bien vite le score de la dernière candidate socialiste à une présidentielle, Anne Hidalgo, en 2022 : 1,75 %.

En attendant le second tour, les deux camps y vont de leurs analyses respectives du premier tour. Chacun incluant dans sa dynamique le score de Boris Vallaud pour mieux annoncer sa victoire prochaine. Johanna Rolland, la maire de Nantes, souligne par exemple que la ligne stratégique d'Olivier Faure « pèse quasiment 60 % ». Tandis que Jérôme Guedj, soutien de Nicolas Mayer-Rossignol, affirme que « la

« Il faut un parti qui travaille et qui a des idées. Et un parti qui se rassemble. »  
NICOLAS MEYER-ROSSIGNOL



# Joël Le Scouarnec condamné à la peine maximale

**PÉDOCriminalité** Après trois mois d'audience, l'ex-chirurgien écope de vingt ans de réclusion criminelle dont deux tiers de peine de sûreté pour avoir commis 297 viols et agressions sexuelles. La rétention de sûreté n'a pas été retenue.

**R**efusant d'être réduits à un chiffre abstrait, les plaignants dans l'affaire Le Scouarnec ont tendu devant le tribunal de Vannes une banderole longue de 100 mètres, où les silhouettes des 350 victimes du chirurgien étaient dessinées. Mais, une fois encore, les parties civiles dans leur totalité n'auront pu se présenter ensemble face à leur agresseur dans l'enceinte du prétoire pour entendre le verdict, faute de places dans la salle d'audience. Sans surprise, la cour criminelle du Morbihan a condamné Joël Le Scouarnec à la peine maximale de vingt ans de réclusion criminelle dont deux tiers de peine de sûreté pour les viols et agressions sexuelles de 297 personnes (1), mineures pour la plupart au moment des faits perpétrés entre 1989 et 2014.

« Le contexte médical, l'âge des victimes, mineures pour la plupart, ont conduit la cour à prononcer les peines complémentaires comportant interdiction définitive de toute activité médicale ou paramédicale et toute activité pouvant comporter un contact avec des mineurs », a argumenté la présidente, Aude Buresi. Un suivi socio-judiciaire de quinze ans complète la peine, avec une injonction de soins « indispensable ». Les magistrats

n'ont cependant pas retenu la demande du procureur, qui réclamait une rétention de sûreté en raison de la « dangerosité » de l'ex-médecin. La cour estime que l'accusé ne s'est jamais dérobé face aux questions posées durant les trois mois d'audience, ni n'a dérogé aux « soins depuis son incarcération en 2017 ». Lors du procès, Joël Le Scouarnec a reconnu l'entièreté de ses actes, ainsi que sa responsabilité dans le suicide et la mort par overdose de deux victimes non plaignantes. La cour estime que son comportement récent, son âge élevé et les traitements mis en place l'éloignent « d'une probabilité très élevée de récidive », indiquant que la rétention de sûreté doit rester « exceptionnelle ».

## « DÉCEPTION » À L'ÉNONCÉ DU VERDICT

Dans leur arrêt, les magistrats ont cependant relevé « l'impensé du législateur en matière de violences sexuelles sérielles », une critique maintes fois soulignée par les victimes, qui réclament que cela puisse constituer une circonstance aggravante et ont crié leur « déception » à l'énoncé du verdict. Maxime Tessier, avocat de Joël Le Scouarnec, a de suite déclaré qu'il ne ferait pas appel. Incarcéré depuis 2017, le pédocriminel pourrait être libérable

dans six ans. Cependant, de nouvelles victimes se sont signalées ces derniers mois et une nouvelle procédure à l'encontre de l'ex-chirurgien devrait être engagée, avait précisé l'avocat général lors des réquisitions.

Une audience civile est prévue les 13 et 14 novembre pour apprécier le montant des indemnités.

Critiquant par la mobilisation le silence des politiques, le collectif des victimes de Joël Le Scouarnec a enfin été entendu et sera reçu le 11 juin par le ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins.

Ses membres réclament la mise en place d'une commission interministérielle impliquant aussi le ministère de la Justice et le Haut-Commissariat à l'enfance, pour entamer une réforme structurelle contre les violences faites aux enfants. ■

KAREN JANSELME

(1) Deux acquittements ont été prononcés en raison d'erreur d'identification des victimes.

## Sur Humanité.fr

Retrouvez sur notre site un entretien avec l'autrice Cécile Cée, qui appelle à un changement de paradigme de notre société.

ligne et la stratégie du premier secrétaire sont contestées par environ 60 % des militants du Parti socialiste ». « C'est un échec, ce n'est pas un drame de le dire », poursuit-il.

Avant de connaître l'épilogue de ce duel et d'en tirer des conclusions objectives, seule une donnée demeure incontestable : 24 701 adhérents sur un corps électoral de 39 815 militants à jour de cotisation ont pris part à ce vote. Quel que soit le vainqueur, il pourra difficilement se revendiquer à la tête d'un mouvement de masse. ■

ANTHONY CORTES



## Miroir du Cyclisme revient !

GRÂCE À VOUS...

Participez au retour du magazine mythique de la petite reine !

À l'heure des grands changements dans ce sport, nous souhaitons revenir à ce qui anime le cyclisme : la dimension humaine, les histoires qui émaillent les parcours des coureurs, le sens du collectif, avec la volonté de « dire » notre époque.

VOUS POUVEZ FAIRE UN DON EN LIGNE, SUR NOTRE PAGE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF



■ Je souhaite que mon nom apparaisse sur le mur des donateurs et donatrices du futur site de Miroir du Cyclisme en remerciement de mon soutien.

Magazine de 124 pages au format 23x30

**MIROIR DU CYCLISME**

### JE CHOISIS LE MONTANT DE MA CONTRIBUTION

15 € Je réserve le magazine (frais de port inclus)

25 € Je reçois le magazine / la casquette Miroir du Cyclisme

100 € On m'offre le magazine / la casquette Miroir du Cyclisme / 1 poster grand format

NOM / PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

250 € On m'offre le magazine / la casquette Miroir du Cyclisme / 1 poster grand format / 1 entrée à la Fête de l'Humanité pour y rencontrer l'équipe de Miroir du Cyclisme

Montant libre Je soutiens l'aventure en faisant don de \_\_\_\_\_ €

À renvoyer rempli et accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Humanité en partage à : L'HUMANITÉ, Miroir du Cyclisme Immeuble Callope 5, rue Pleyel 93528 Saint-Denis CEDEX

**DÉFISCALISATION** Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable



Il n'existe pas à ce jour de traitement de la maladie, mais des moyens d'améliorer la qualité de vie. DPA PICTURE ALLIANCE

# Sclérose en plaques : la double peine des patients

**SANTÉ** Le 30 mai est la Journée mondiale dédiée à cette affection auto-immune incurable qui touche 130 000 personnes en France. S'il est possible d'obtenir des aides de l'État, malades et associations déplorent une administration défaillante, qui ajoute à leurs difficultés.

« **D**ujour au lendemain, j'ai perdu la vision de l'œil droit. » En mars 2020, Clémence, alors âgée de 17 ans, se rend aux urgences du Havre, où on lui diagnostique une névrite optique. Elle ne recouvre la vue qu'un mois plus tard. De mars à juillet, alors qu'elle prépare son baccalauréat, les rendez-vous médicaux se multiplient. C'est une IRM qui pose finalement le diagnostic : sclérose en plaques. Commence alors une longue et difficile bataille contre une maladie incurable, mais également contre une

administration qui refuse de lui accorder les aides dont elle a besoin.

Clémence est l'une des 130 000 malades de la sclérose en plaques que l'on dénombre aujourd'hui en France. C'est la première cause de handicap sévère non traumatique chez les personnes adultes. Le système immunitaire est déréglé et attaque la myéline, gaine protectrice des cellules nerveuses, ce qui va causer des lésions dans le cerveau et la moelle épinière. En conséquence, les patients présentent des troubles moteurs, sensitifs ou encore cognitifs.

Dans sa forme la plus fréquente, dite rémittente, la maladie fonctionne par poussées : des symptômes apparaissent

pendant quelques heures, voire quelques jours, puis s'estompent au fil des semaines jusqu'à disparaître complètement. Au début de la maladie, la récupération est généralement complète, mais à mesure qu'elle progresse, le handicap s'aggrave de façon continue. Il n'existe pas à ce jour de traitement de la sclérose en plaques, mais des moyens de réduire la fréquence des poussées, retarder la progression du handicap et améliorer la qualité de vie.

Une fois diagnostiqués, les patients doivent s'adresser à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour faire valoir leurs droits. « La problématique vient de bien se faire accompagner pour remplir au mieux le

dossier qui ouvre le droit à une reconnaissance, un statut et une échelle sur le handicap, en fonction de laquelle le patient a droit à des indemnités qui compensent la perte d'activité. Mais les personnes ne sont pas assez avisées de leurs droits », explique Jocelyne Nouvet-Gire, présidente de l'Association française des sclérosés en plaques (Afsep).

## PARCOURS DU COMBATTANT EN FAUTEUIL ROULANT

Les procédures sont longues et complexes, pour des résultats pas toujours au rendez-vous. Clémence a fait une première demande d'allocation adulte handicapé (AAH) et de carte de stationnement prioritaire en 2022, qui a été déboutée malgré les poussées qui l'ont privée successivement de l'usage de son bras, de ses jambes et de son élocution. « Ils m'ont dit que je n'étais pas assez handicapée. L'administration nous crache dessus », indigne la jeune femme. Après un recours, elle a finalement obtenu gain de cause.

Diagnostiquée il y a trois ans, Xavier, 54 ans, auteur et formateur, a réduit de 80 % son activité professionnelle en raison d'importants troubles de l'équilibre, de douleurs chroniques et d'une fatigue intense. Il ne reçoit pas d'aide financière : « J'ai trop de revenus pour percevoir l'AAH, mais pas assez pour la pension d'invalidité », explique-t-il. Les procédures s'éternisent : « Tous les mois, la CAF me demande un nouveau papier, et ça rallonge le délai de deux mois », soupire-t-il, fustigeant une administration déconnectée de la réalité des malades : « Pour l'AAH, il faut refaire ton dossier tous les cinq ans. Alors que c'est une maladie incurable. Non seulement c'est obscène, mais en plus c'est violent. »

« Le problème au niveau administratif, c'est que c'est une maladie qui fluctue. Donc les aides sont hachées ou inexistantes », analyse Florian Deygas, administrateur de France Sclérose en plaques et diagnostiqué depuis neuf ans. Une poussée l'a cloué en fauteuil roulant en 2023 ; la MDPH lui a refusé des aides humaines et financières, au prétexte qu'il faut être invalide depuis un an pour y avoir droit. Il a finalement obtenu une prestation de compensation du handicap (PCH), qui comprend notamment une aide humaine tous les mardis.

Les aides sont soumises à des évaluations régulières réalisées par les membres de la MDPH : « Il suffit d'aller bien le jour où l'évaluateur passe et vous perdez peut-être des heures d'aide humaine, dont vous avez potentiellement besoin la semaine d'après », déplore l'administrateur. En cause, un manque cruel de moyens et de personnel pour évaluer justement les situations des patients. Florian Deygas milite aujourd'hui pour la mise en place d'une PCH d'urgence qui puisse être attribuée aux malades de la sclérose en plaques dès qu'ils sont victimes de poussée, et pour que l'aide dont ils ont besoin leur soit accordée sans qu'ils soient confrontés à des procédures trop lentes et déconnectées de la réalité de la maladie. ■

MAUD MATHIAS

# VOS DONS, VOTRE JOURNAL

**Seine-Maritime** Beaudouin Mireille 100, Bouvignies Claude 120, Laloyer Serge 100, Leclerc Jacques 100, Les Emmurés Rouen 150, Louis Philippe 100, Nobis Jacques 100, Petit Gilbert 50, Ragot Jacky 200, S2LH Normandie 4 000, Sauquet Jean-Pierre 20, Turquer Fabrice 100. **Seine-et-Marne** Daupias Francine 100, Demont Alain 150, Derouet Cyrille 20, Dumez Thierry 50, Fort Mathilde 500, Germain Mireille 100, Jan Jacqueline 100, Morillon François 2 000. **Yvelines** Castro Cécile 50, Cottron René 500, Goumy Annie et Claude 250, Hamimi Sofiane 40, Le Page Denis 100, Melcus Nelly 100, Miserey Luc 50, Pailleux André 150, Penouilh Esther 300, Pernot Guy 80, Pietro Stefanni 310, Section PCF de Trappes 500, Trelin Jacques 100. **Somme** Fore Blandine 300, Le Scouëzec Patrick 100, Leblanc Claude 2 000. **Tarn** Cals Éric 100, Adam Anne-Marie 20, Amalric Pierre 200, Herrero Marie-Madeleine 40, Le Borgne Jean-François 100, Poupon Jacqueline 30. **Var** Anoll Gérard 20, Broudeur Jean Charles 250, Isnard Alain 100, Morand Jean 500,

Roveillo Jean 100. **Vaucluse** Ayme Serge 120, Lantheaume Max 100, Leal Fernand et Marie-Françoise 100. **Vendée** Boury Patrick 100, Cotillon Jean-Paul 500, Quiniou Yvon 100, Rosenfeld Marc 100. **Vienne** Amand Marie-Thérèse 150, Beau Denise 850, Gara Guy 100, Louvet Patrick et Vallereau Nicole 600, Nargeot Touzalin Annick 100, Thoreau Danièle 50. **Haute-Vienne** Faugeroux Gérard 150, Gioux Guy 60, Muzette Thierry 200, Pouzache Danielle 100. **Vosges** Farce Thierry 96. **Territoire de Belfort** CGT Retraités Belfort 1000, Braconnier Daniel 300. **Essonne** Broida Monique 100, Brun Jean-Michel 500, Château Maurice 1000, Cudek Szmul 100, Dartois Michel et Janine 200, Dumontier Jacky 150, Esnault Bernard 1000, Foury Henri 30, Janin Joseph 300, Lossmann Alain 200, Ménager Monique 10, Pla Olivier 30, Saltzmann Claude 65, Scoupe Roseline 50, Teillagorry Françoise 30. **Hauts-de-Seine** Alexandre Yvonne 1000, Annoot Pierrick 40, Association Parole vole 130, Attaf Malika 50, Aymard Évelyne 30, Baleriaux Françoise et Richa Rolland 20, Barbot Hervé

200, Bernert Guilhem 100, Bernière Pierre 700, Billaut Anne 30, Bouchouicha Chibani 50, Bourcet Christine 20, Braun Jérôme 60, Buferne Janine 50, Cailloux Jean-Louis 50, Campion Pierre 100, Canu Pierre 200, Cerisay Patricia 50, Chauvel Yves 50, Cinq Dominique 500, Dangeard Daniel 30, Duffau Georges 250, Dutheil Lydie 100, El Khattari Abid 100, Gérard Marie-Claude 25, Girard Claude 150, Gobillot Martine 200, Guikly Jean-Pierre et Monique 200, Herbin Annick 20, Isambert Yvette 50, Jarry Patrick 50, Jathier Jean-Luc 150, Jolit Jean-Pierre 50, Joly Jocelyne 30, Kalinski Dominique 25, Kalisz Serge 100, Lair Jean-François 50, Lidereau Rosette 300, Marchais Catherine 120, Mariette René 30, Marne Aline 20, Monteil Serge 200, Morel Claudine 20, Morel Nicole 20, Mutis Joëlle 75, Pineau Claude 50, Post Christine 50, Rallu et Guillot 15, Ramirez Nicolas 100, Rello Anna 100, Ribes Alain 20, Ricard Jean 500, Rossi Jean-Pierre 100, Schmaus Guy 1000, Section PCF Bois-Colombes 500, Turak Baris 100, Voisin Le Page Joëlle 100. **Seine-Saint-Denis** Bacon Roger

100, Belem Bruno 100, Bellanger Jean 200, Billiard Pierre 125, Boucherat Alain 50, Calschi Eugène 200, Cazin Ginette 100, Chiappini Alain 150, Clément Robert 600, Dauve Jean-Pierre 100, Delplace Michel 300, Dessales Daniel 120, Dubiel Christiane 100, Espie Jean-Paul 100, Flament Pierre 50, Gounelle Marc 50, Isabell Simone 200, Jamet Laurent 250, Labergere Guy 200, Laprevotte Raymond 200, Leroux Mona 150, Malier Catherine 500, Morice Anne 20, Pichard Claude 300, Romieu Françoise 100, Sinet Jacky 100, Steinberg Annie 200, Tallot Laure 100, Valette Nadine 50, Van Der Burg Christiane 100. **Val-de-Marne** Cukierman Catherine 200, Dauchez Martine 500, Gauthier M et Bidault M 200, Grouard Nelly 200, Guillet Jeannine 50, Lombardi Jacques 100, Loszycer Nadine 100, Ouanes Alain 100, Revel Madeleine 50, Tolosana Françoise 100, Schecroun Cécile 60, Thomas Michel 1000. **Val-d'Oise** Durand Serge 100, Franz Nicole 100, Gallian Liliane 100, Lebrun Robert 200, San-Biagio Lucien 200, Section PCF Ermont 500.

Liste arrêtée au 10 avril 2025

## Souscription 2025

### Le prix de la vérité



### JE FAIS UN DON À L'HUMANITÉ EN VERSANT

€

### OU JE FAIS UN DON EN LIGNE !



#### DÉFISCALISATION

VOTRE DON DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 66%, DANS LA LIMITÉ DE 20% DU REVENU IMPOSABLE.

Par exemple, si je donne 100 €, je récupère 66 €. Si je donne 200 €, je récupère 132 €.  
Si je donne 500 €, je récupère 330 €.

- Je fais un don de 1 à 499 € :  
Remplissez ce bulletin et envoyez le accompagné de votre chèque libellé à l'**ordre de Presse et Pluralisme Humanité**.
- Je donne 500 € ou plus :  
Remplissez ce bulletin et envoyez le accompagné de votre chèque libellé à l'**ordre de l'Humanité en Partage**.

NOM / PRÉNOM

E-MAIL

TÉL.

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

J'accepte de recevoir des informations de la part de l'Humanité.

Votre don est à retourner à l'Humanité, souscription, immeuble Calliope,  
5 rue Pleyel - 93528 Saint-Denis Cedex.

**SURSIS POUR JENNYFER**

Le tribunal de commerce de Bobigny a repoussé au 12 juin le rendu de sa décision sur l'avenir de 1000 salariés et 220 boutiques de prêt-à-porter, placées en liquidation judiciaire. Trois repreneurs se sont présentés pour sauver une partie des emplois.

**LA FIN DES ZFE VOTÉE**

La suppression des ZFE, zones à faibles émissions en centre-ville, critiquées pour exclure des personnes ne pouvant acheter des véhicules moins polluants, a été adoptée à l'Assemblée mercredi par 98 voix contre 51, votée par les députés de droite, d'extrême droite et de LFI.

**FORMATION : LE PERMIS EN TÊTE**

Le permis de conduire de catégorie B se positionne en tête des usages du compte personnel de formation (CPF) avec environ un quart des entrées en 2023, selon le ministère du Travail. Plus généralement depuis 2022, le nombre de formations CPF a nettement diminué (- 28 %).

# Vers la dérégulation du système bancaire

**SPÉCULATION** Déjà

limitées, les règles de prudence mises en place après la crise de 2008 pour éviter un nouveau krach financier sont sur la sellette aux États-Unis, sous l'impulsion de Donald Trump, mais aussi en Europe.

**I**n'y a pas qu'en matière de tarifs douaniers que les décisions erratiques du président américain placent l'économie mondiale au bord du gouffre. Sa volonté affichée de délester le secteur bancaire des derniers garde-fous dont ce dernier avait été doté à la suite de la crise financière des subprimes, en 2008, jette elle aussi une ombre sur la stabilité économique. « Le risque est qu'on entre dans une nouvelle crise financière, extrêmement coûteuse pour les finances publiques, puisqu'elle devra être gérée par les États et les banques centrales, et dont l'addition reposera ensuite sur le contribuable », prévient Jézabel Couppey-Soubeyran, économiste à Paris-I Panthéon-Sorbonne et conseillère à l'Institut Veblen.

Pourquoi cette crainte ? Mi-mai, le *Financial Times* a indiqué que les autorités américaines se préparaient, comme attendu, à annoncer « l'une des plus importantes réductions des exigences en matière de capital des banques depuis plus d'une décennie ». Autrement dit, les plus gros établissements bancaires américains vont bientôt être autorisés à réduire le matelas de fonds propres dont ils doivent se douter depuis l'adoption de règles prudentielles instaurées sous l'administration Obama.

À l'époque, il avait été augmenté pour limiter les risques de faillite, dans le cadre d'une série de mesures prises par

les États, échaudés par les centaines de milliards de dollars qu'ils avaient dû mettre sur la table pour sauver les banques. Initiée aux États-Unis avec le Dodd-Frank Act, la vague de régulation avait également permis de relancer un round de négociations sur le contrôle bancaire, qui avait abouti en 2010 à un léger renforcement des règles dans l'accord de Bâle III.

L'annonce de la prochaine réduction de la réserve de fonds propres des banques n'est pas une surprise. Donald Trump n'a jamais caché son hostilité à toute forme de régulation, dans le secteur bancaire comme ailleurs. Déjà, lors de son premier mandat, il avait pris des mesures pour affaiblir les règles prudentielles. « Il avait relevé le seuil à partir duquel les banques américaines sont considérées comme systémiques, passé de 50 milliards de dollars d'actifs au bilan à 250 milliards, ce qui a

permis à près de la moitié des établissements concernés de repasser sous les radars », rappelle Jézabel Couppey-Soubeyran. Cette fois, outre la volonté de libérer des liquidités pour doper le crédit, la Maison-Blanche espère voir les banques américaines réinvestir dans sa dette publique en achetant des bons du Trésor.

« Magrande inquiétude aujourd'hui est que les législateurs et les régulateurs de l'Union européenne répondent à cette dernière vague de dérégulation américaine par encore plus de dilution de leurs propres règles, en s'écartant tellement du cadre de Bâle que celui-ci finisse par être lettre morte », s'alarme Christian M. Stiefmueller, conseiller principal auprès de l'organisation Finance Watch. Il observe d'ailleurs que le détricotage des règles prudentielles est déjà en route. La Commission européenne a par exemple décidé de rendre permanentes des mesures temporaires sur les



JP Morgan, la plus grosse banque du monde. ANTHONY BEHAR/SIPA USA/SIPA



**2 juin** Le tribunal de commerce se prononcera sur l'avenir de l'entreprise robotique Aldebaran et pourrait acter sa liquidation ou sa vente à la découpe, faute de repreneur.

**2 juin** Début du procès Ubisoft, dans lequel trois cadres dirigeants devront répondre d'accusations de harcèlement sexuel et moral.

**4 juin** La CGT cheminots appelle les conducteurs de train de la SNCF

à se mettre en grève, à l'occasion d'une table ronde organisée sur les salaires.

**5 juin** La CGT lance une journée de mobilisation interprofessionnelle pour l'abrogation de la réforme

liquidités (appelées NSFR pour Net Stable Funding Ratio) qui auraient dû déboucher sur des garanties plus solides prévues par Bâle III. « Vous pouvez d'ores et déjà constater que cette dynamique s'accélère. Une juridiction se retire d'une partie du cadre et les autres suivent le mouvement », résume l'ancien banquier.

Les règles communes négociées dans le cadre de Bâle III n'étaient pourtant pas très contraignantes. Si les Américains avaient adopté un système dit de « ratio de levier », qui consiste à calculer le matelas de sécurité nécessaire par rapport à la totalité des actifs de la banque, l'accord international se concentrerait plus sur la logique du « ratio pondéré », défendue par l'UE. Celle-ci prend en compte que les fonds jugés « risqués » pour calculer les réserves de fonds propres. « Et comme les banques sont autorisées à évaluer la pondération des risques selon leur propre modèle interne, ce ratio est beaucoup plus facilement manipulable », rappelle Jézabel Couppey-Soubeyran. D'une façon générale, les règles prudentielles adoptées étaient jugées bien insuffisantes. « En Europe, le ratio de sécurité utilisé par les banques est de 3 %, et autour de 5 % aux États-Unis, mais des études ont montré qu'il aurait fallu qu'il soit à 15 % pour prémunir l'État contre le risque d'une nouvelle opération de sauvetage », explique Christian M. Stiefmueller.

#### « DEPUIS PLUSIEURS DÉCENNIES, LES ÉTABLISSEMENTS EUROPÉENS ONT CHANGÉ DE MODÈLE D'ACTIVITÉ »

Réclamé de longue date par le secteur bancaire, le détricotage des normes est soutenu et acclamé des deux côtés de l'Atlantique. Jamie Dimon, patron de JP Morgan, la plus grosse banque du monde, a ainsi raconté qu'à l'annonce de la victoire de Donald Trump, « c'était comme si les banquiers dansaient dans la rue. Ils ont connu des années et des années de réglementations successives, dont beaucoup ont entravé le crédit ». Côté banques européennes, les décisions américaines sont une aubaine

**La Maison-Blanche espère voir l'argent libéré être réinvesti dans sa dette publique.**

pour appeler aussi à la fin des mesures de prudence, pourtant moins contraignantes que celles de leurs concurrentes états-uniennes. « L'Europe est quand même assez largement influencée par les lobbies bancaires et financiers. Ils vont faire entendre leur petite musique qui est : "Vous ne nous rendez pas compte, on subit une concurrence déloyale des banques américaines", et les régulateurs vont lâcher la bride », analyse Jézabel Couppey-Soubeyran. Ce récit a d'autant plus de poids en France, dit-elle, que « beaucoup de nos gouvernements viennent du secteur bancaire et financier, avec des allers-retours fréquents qui permettent ce mélange de culture ».

L'argument commun aux dirigeants financiers et politiques pour justifier la mise à bas des règles prudentielles, c'est qu'avec les mains plus libres, les banques vont pouvoir financer les entreprises et ainsi booster la croissance en berne. « Argument fallacieux, estime pourtant Jézabel Couppey-Soubeyran. Depuis plusieurs décennies, les banques européennes ont changé de modèle d'activité. Elles se sont largement tournées vers des activités de marché et du crédit immobilier, en même temps qu'elles ont largement délaissé le crédit aux entreprises, notamment à celles qui s'engagent dans la transition écologique. » ■

HÉLÈNE MAY



SAMUEL COHEN/AFP

Dans le projet de relance, 400 000 tonnes de cartons d'emballage seraient produites tous les ans.

## Chapelle Darblay, ultime compte à rebours

**INDUSTRIE** L'avenir de l'emblématique papeterie de Grand-Couronne est toujours suspendu à l'intervention de l'État, aux abonnés absents pendant des semaines.

**L**e sort de la papeterie se joue en ce moment même. Le candidat au rachat, le canadien Fibre Excellence, a laissé jusqu'à fin mai à l'État pour concrétiser enfin son engagement : un prêt de 27 millions d'euros permettant de faire redémarrer l'usine. Mais les appels des salariés, soutenus par les élus locaux et la CGT, restaient jusqu'à présent lettre morte.

Cette lutte sociale devenue emblématique, qui cristallise des enjeux à la fois sociaux (emplois industriels), environnementaux (transition énergétique) et politiques (le rôle de l'État dans l'économie), démarre il y a plus de cinq ans. À l'automne 2019, le groupe finlandais UPM, propriétaire du site situé à Grand-Couronne (Seine-Maritime), annonce son intention de s'en débarrasser. En mai 2020, il licencie les 228 salariés. Une hérésie pour les élus locaux et les syndicats, soutenus par le collectif Plus jamais ça (CGT, Greenpeace, les Amis de la Terre, etc.), qui se mobilise pour relancer le site. Ce dernier est en effet le seul en France à pouvoir produire du papier journal 100 % recyclé.

Tout le monde met la main à la pâte, depuis les salariés, qui remuent ciel et terre, jusqu'à la métropole de Rouen, qui exerce son droit de préemption en mai 2022, en passant par les ONG et la CGT. La survie du site passe par un projet de conversion porté par le géant du déchet Veolia et le leader canadien de la production de pâte à papier marchande, qui permettrait le maintien de 185 emplois directs. 400 000 tonnes de cartons d'emballage seraient produites tous les ans, à partir de papiers recyclés – un modèle d'économie circulaire. Némanque que le soutien financier de l'État, qui s'est engagé via la Banque publique d'investissement (BPI) à prêter 27 millions d'euros à l'usine pour rassurer les investisseurs et permettre ainsi la levée de la dette privée.

#### « LA DÉSINDUSTRIALISATION N'EST PAS UNE FATALITÉ ! »

Mais la manne financière promise tarde à venir. En décembre 2024, divers acteurs du dossier (Nicolas Mayer-Rossignol, président de la métropole de Rouen, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, et Julie Lesage, maire de Grand-Couronne) écrivent au premier ministre,

François Bayrou, pour l'exhorter à intervenir : « Rares sont les projets qui répondent aussi bien à l'impérieuse nécessité de notre pays de réindustrialiser le pays tout en répondant au défi environnemental, résument-ils dans leur lettre. Relancer Chapelle Darblay permettrait de créer de l'emploi industriel non délocalisable, de développer l'économie circulaire en recyclant notre papier en France, et de répondre au besoin de décarbonation notamment de l'axe Seine. Alors que les plans de licenciements se multiplient et que notre industrie est à l'apaisseur, nous avons besoin de bonnes nouvelles pour montrer que la désindustrialisation n'est pas une fatalité ! »

« Ce n'est pas un simple projet industriel, c'est un point de rupture », a de nouveau martelé Sophie Binet le 27 mai. Avant d'ajouter que, si le projet n'obtient pas le prêt, « nous demanderons des comptes, il faut qu'on nous donne les raisons d'intérêt général qui ont empêché ce financement alors qu'on a donné des milliards à STMicroelectronics (3 milliards d'euros d'argent public ont été promis à cette multinationale fabriquant des semi-conducteurs – NDLR) ». ■

CYPRIEN BOGANDA



Le 29 mai,  
distribution  
de nourriture  
dans l'enclave  
palestinienne.

EYAD BABA/AFP

**PALESTINE** Dans l'enclave occupée, une distribution alimentaire sous contrôle israélien a viré au fiasco, le 27 mai, et 44 Palestiniens ont été tués jeudi. Ce même jour, Benyamin Netanyahu a accepté une trêve temporaire de soixante jours.

# Des bombes et une promesse de trêve à Gaza

**Q**ui aurait bien pu prédire le fiasco engendré par la mainmise israélienne sur la distribution de l'aide alimentaire dans la bande de Gaza ? Alors que 470 000 civils palestiniens – environ un quart de la population gazaouie – souffrent actuellement de famine dans l'enclave, alerte l'Unicef, et que l'ONU et les ONG sont toujours entravées dans l'exercice de leurs prérogatives par le gouvernement d'extrême droite de Benyamin Netanyahu, les scènes de chaos qui se sont déroulées mardi 27 mai à proximité de Rafah ajoutent un degré supplémentaire d'ignominie à une entreprise génocidaire déjà sanglante.

Des milliers de Gazaouis se sont retrouvés entassés des heures durant derrière des grilles, sous un soleil de plomb, à tenter désespérément de recevoir les miettes de denrées alimentaires que la Fondation humanitaire pour

Gaza (GHF en anglais) daignerait leur distribuer. Sur un cliché partagé sur les réseaux sociaux, on aperçoit des centaines d'entre eux parqués, tels des animaux dans un enclos, le long de cinq couloirs grillagés, et trois agents de la GHF vêtus d'un gilet rose à l'extérieur de l'enceinte.

#### TEL-AVIV ACCUSE L'ONU DE COLLUSION AVEC LE HAMAS

Comme on pouvait s'y attendre, l'opération a rapidement viré à la cohue à Tel al-Sultan, où se trouve l'un des trois centres construits récemment par Israël au sud de Gaza (un quatrième est situé au nord). Une personne a été tuée et 48 autres ont été blessées, en grande partie par des tirs de soldats israéliens postés aux abords du dispositif, d'après le quotidien israélien *Haaretz*. Accusation démentie dans la foulée par l'armée israélienne et par la GHF, ceux-là évoquant des tirs en l'air pour disperser la foule affamée qui avait franchi les barrières. Le premier ministre, Benyamin

Netanyahu, a pourtant lui-même reconnu que son armée avait subi « une perte de contrôle momentanée » sur place.

Toujours selon *Haaretz*, qui corrobore des informations du *Washington Post*, bien que le plan israélien de contrôle de l'aide humanitaire eût prévu à l'origine que l'accès aux ressources soit conditionné en amont à l'usage de la reconnaissance faciale et de la technologie biométrique sur les bénéficiaires, les civils palestiniens qui ont réussi à obtenir des denrées mardi n'ont, à ce stade, pas confirmé cette information. Du reste, ces distributions relèvent d'une vaste fumisterie. GHF, pseudo-ONG sous contrôle états-unien et israélien (lire notre édition du 27 mai), qui avait temporairement suspendu ses activités après le drame à Tel al-Sultan, aurait réalisé une nouvelle distribution près de Rafah jeudi.

Mercredi, Israël a accusé les Nations unies de tenter de saboter la mise en œuvre de son plan de détournement de l'aide humanitaire à son profit. « L'ONU a maintenant

activement rejoint le Hamas pour tenter de bloquer cette aide », a déclaré l'ambassadeur israélien à l'ONU, Danny Danon, devant le Conseil de sécurité. Référence à peine voilée au refus onusien de collaborer avec la GHF : « Nous ne renoncerons pas à nos principes. Nous ne participerons pas à des opérations qui ne respectent pas nos principes humanitaires », avait estimé plus tôt Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Depuis le début de la semaine dernière, et sous la pression de la communauté internationale, les autorités israéliennes ont fini par lever partiellement le blocus inique qu'elles infligeaient aux Palestiniens depuis plus de deux mois, en autorisant seulement l'entrée au compte-gouttes de camions dans la bande de Gaza. Comme l'a récemment souligné le chercheur Jean-Pierre Filiu, l'acheminement de l'aide humanitaire par une société privée ne pouvait conduire qu'au désastre. L'historien, qui est parvenu à pénétrer à l'intérieur du territoire pendant un mois – de décembre 2024 à janvier 2025 –, grâce à Médecins sans frontières, juge la situation « *inimaginable* » dans l'enclave. Une destruction « *méthodique, systématique de tout ce que j'avais connu comme historien, d'une bande de Gaza comme espace de vie, d'un territoire qui avait été une oasis prospère et florissante* ».

**« Les flammes et la faim dévorent les enfants palestiniens. C'est insupportable ! ».**

RIYAD MANSOUR, AMBASSADEUR PALESTINIEN À L'ONU

humain toujours plus macabre. Ce jeudi, 44 civils ont été tués lors des frappes aériennes, d'après la défense civile palestinienne. « *Près de 1 300 enfants palestiniens ont été tués et environ 4 000 blessés depuis la rupture du cessez-le-feu en mars* », avait lancé Riyad Mansour, ambassadeur palestinien à l'ONU, la veille au Conseil de sécurité. Avant de fondre en larmes et de taper du poing sur la table, sous le regard impassible de Danny Danon, son homologue israélien : « *C'est insupportable ! (...) Les flammes et la faim dévorent les enfants palestiniens.* »

#### UN NOUVEL ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU EST EN COURS

Côté états-unien, la version amendée de l'accord de cessez-le-feu temporaire promue par l'émissaire spécial de Donald Trump pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, a été acceptée jeudi soir par le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu. Il l'a fait savoir, dans le cadre d'une rencontre avec des familles d'otages. De son côté le Hamas étudie cette proposition. Elle comprendrait la libération en deux phases, sur une période d'une semaine, d'otages israéliens (neuf vivants, voire dix, et la restitution des corps de 18 captifs morts) contre celle de prisonniers palestiniens, ainsi qu'une trêve de soixante jours. Surtout, la gestion de l'aide humanitaire reviendrait uniquement aux Nations unies. Exit donc la GHF, et l'armée israélienne se retirerait des zones qu'elle occupe depuis le lancement du plan israélien de conquête de Gaza, début mai.

Pendant ce temps, la colonisation se poursuit en Cisjordanie. Le ministre des Finances israélien et suprémaciste notoire, Bezalel Smotrich, a annoncé ce jeudi l'implantation de « 22 nouvelles localités » juives, réparties du nord au sud du territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967. La ficelle est grosse. Plus qu'une violation du droit international, il s'agit, pour les autorités israéliennes, d'une énième provocation afin de saborder tout espoir de paix. D'autant que la France s'apprête à présider, avec l'Arabie saoudite, la conférence sur la solution à deux États au siège de l'ONU, à New York, le 17 juin. Avec à la clé une possible reconnaissance de l'État de Palestine par Emmanuel Macron. ■

ANTOINE PORTOLES

# La protestation contre la guerre s'intensifie en Israël

Avant les manifestations prévues samedi et dimanche, la semaine a été marquée par des pétitions et d'importantes mobilisations dans le monde universitaire.

Tel-Aviv (Israël), correspondance.

**D**es manifestations sur tous les campus universitaires pour protester contre la guerre à Gaza et le massacre qui s'y déroule se sont tenues, mardi, à l'initiative de Drapeau noir, un mouvement créé par un groupe d'enseignants. « Il s'agit d'une première action contre le déni et le soutien tacite des crimes commis en notre nom », ont déclaré ces derniers. Quelques jours auparavant déjà, plus de 1 350 d'entre eux avaient signé une pétition en ligne contre les meurtres et les crimes de guerre dans la bande de Gaza. Le Comité de lutte académique pour la démocratie, créé il y a environ trois ans par des professeurs de l'enseignement supérieur, a également organisé une série de manifestations dans les universités pour exiger « la fin de la guerre, le retour des otages et la fin des meurtres d'innocents ».

**La police interdit de brandir des photos d'enfants victimes des bombardements.**

Dans le même temps, l'Union nationale des étudiants, en collaboration avec les associations des campus, a organisé une journée de protestation nationale, mercredi, pour marquer les six cents jours de captivité des otages à Gaza. Les cours ont été interrompus pendant cinquante-huit minutes, en référence au nombre de personnes enlevées qui ne sont toujours pas rentrées chez elles.

Le soir, des jeunes et des étudiants de tout le pays se sont rassemblés à la gare centrale de Tel-Aviv et sur des places de la ville. Ce samedi 31 mai, un rassemblement contre l'occupation et la guerre aura lieu à Haïfa, à l'initiative de la coalition Partenariat pour la paix, qui regroupe des dizaines d'organisations et d'associations, dont le Front démocratique pour la paix et l'égalité (Hadash) et le Parti communiste israélien.

Les manifestations contre la guerre et les crimes contre l'humanité prennent une nouvelle dimension depuis deux mois. Le Partenariat pour la paix, créé par Hadash afin de rassembler des dizaines d'organisations et de mouvements pacifistes, pour les droits humains et l'égalité, est devenu au

## REPORTAGE

cours de l'année écoulée un acteur central des manifestations dans les rues juives et arabes.

Mais tout cela se fait dans des conditions très difficiles. La police interdit de brandir des drapeaux palestiniens, des photos d'enfants victimes des bombardements. Les mots « famine », « crimes contre l'humanité », « crime de guerre », « État palestinien » et bien d'autres encore sont prohibés,

bien qu'aucune loi ne les interdise. Toute personne arborant des pancartes contre la guerre s'expose à une arrestation ou à des coups, et souvent aux deux.

Malgré les difficultés, une partie croissante de la population israélienne, juive et arabe, estime qu'il est temps de mettre fin à la guerre : elle atteint désormais les 60 %, selon de récents sondages. Les rangs des manifestants dans les rues grossissent, de même que les demandes portant sur la libération des otages, le renversement du gouvernement Netanyahu et la fin de la guerre. ■

EFRAIM DAVIDI

**Sur Humanité.fr**

Retrouvez l'intégralité de ce reportage sur notre site.

## DROIT DE SUITE Au Portugal, l'extrême droite devient le premier parti d'opposition

Les résultats des élections législatives du 18 mai plaçaient le Parti socialiste et le parti d'extrême droite Chega (« assez ») à égalité au Parlement, avec 58 députés chacun. Mais le décompte des bulletins des Portugais résidant en dehors du pays, ce mercredi, a rebattu les cartes. Grâce à sa victoire dans deux des quatre circonscriptions de l'étranger, le parti ouvertement xénophobe obtient finalement 60 sièges (contre 50 lors de la mandature précédente) et devient officiellement le premier parti d'opposition au Portugal, dans un Parlement largement à droite.

Avec ce parti comme première force d'opposition face à l'Alliance démocratique (AD) de centre droit (31,79 % des voix et 91 sièges, loin de la majorité absolue), le pays ibérique « s'aligne (rait) sur une tendance européenne et internationale », celle d'un « vote protestataire » et « antisystème » selon la politologue Paula Espírito Santo, de l'Institut supérieur des sciences sociales et politiques de l'université de Lisbonne, citée par l'AFP. Fort de 22,76 % des suffrages, le parti dirigé par André Ventura, un ancien commentateur sportif, poursuit sa fulgurante ascension

après avoir été fondé il y a seulement six ans. « Une grande victoire », selon lui, qui marquerait « un changement profond dans le système politique portugais ». Au centre gauche, le PS apparaît comme le grand vaincu de ce scrutin avec la perte de près de 860 000 voix depuis les élections de janvier 2022, quand il avait obtenu la majorité absolue. Un recul qui serait en partie dû à un « programme qui ne le distingue pas vraiment de l'AD », nous confiait il y a peu Manuel Loff, historien et ex-député du Parti communiste portugais (entretien à retrouver sur [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)). ■

LUIS REYGADA



Le 2 avril, Donald Trump lançait son « jour de la libération » avec ses nouveaux droits de douane. CARLOS BARRIA/REUTERS

## Guerre commerciale : la naissance difficile du nouvel ordre trumpien

**ÉTATS-UNIS** Un tribunal fédéral a suspendu, le 28 mai, les tarifs douaniers imposés par le président, estimant qu'ils ne relevaient pas d'une prérogative de la Maison-Blanche. Si sa base électorale est favorable à des mesures protectionnistes, celles-ci sont en mal de réalisations concrètes.

**L**es difficultés de Donald Trump à concrétiser son offensive commerciale mondiale par la promotion d'une très forte hausse de ses tarifs douaniers n'en finissent pas de se confirmer. Le 28 mai, des juges d'un tribunal fédéral les ont déclarés inconstitutionnels, en arguant que leur modification aurait dû faire l'objet d'une décision du Congrès (le Parlement états-unien) et non de la batterie de décrets présidentiels utilisée par Donald Trump. La Maison-Blanche a aussitôt fait appel.

Un nouvel obstacle vient ainsi perturber ce qui devait constituer l'une des ruptures politiques majeures orchestrées par le président états-unien depuis son retour dans le bureau Ovale. La décision de justice, en suspens, ajoute encore à la confusion et à la multiplication des contretemps intervenus depuis le démarrage de l'offensive commerciale trumpienne.

L'hyperprotectionnisme est brandi par la Maison-Blanche pour répondre au désir de relocalisation formulé par une bonne partie de sa base électorale populaire. Laquelle est taraudée par un immense malaise social provoqué par la financiarisation de l'économie au cours des dernières décennies. Promue par toutes les administrations précédentes, celle-ci a creusé les inégalités et appauvri jusqu'à une partie des classes moyennes, ce qui, in fine, a ouvert la voie du pouvoir politique à... l'oligarque d'extrême droite. Il est donc clair que ses difficultés à délivrer des résultats tangibles sur ce terrain pourrait lui coûter très cher. En particulier aux prochaines élections de mi-mandat, en novembre 2026.

**Les difficultés de Trump pourraient lui coûter cher lors des élections de mi-mandat, fin 2026.**

Les annonces fracassantes puis les multiples revirements de l'hyperprésident dans la guerre commerciale mondiale qu'il a déclenchée illustrent en fait surtout l'ampleur des contradictions auxquelles il doit faire face. Avec ses alliés, les groupes tech de la Silicon Valley, qui figurent parmi les grands gagnants de la mondialisation libérale, il est confronté à une internationalisation des chaînes de production qui l'a conduit à réviser certaines hausses des droits de douane aussi brutalement qu'il les avait décrétées. La multinationale Apple, dont une partie des produits est fabriquée à Taïwan ou en Chine, a ainsi fait connaître son refus le plus catégorique de supporter le coût des surtaxes punitives (jusqu'à 145 %) sur ses approvisionnements en éléments de base pour ses productions.

### UNE MONDIALISATION À LA CARTE

Dévoué à l'impérialisme conquérant des multinationales états-unaises qui ont profité à plein de l'épisode néolibéral précédent, Donald Trump cherche désormais à promouvoir une sorte de mondialisation à la carte, encore mieux pilotée par Washington. Comme il s'efforce de le faire avec l'Union européenne. Ne vient-il pas de rapporter à début juillet le verdict d'un marchandage commercial avec Bruxelles, dans lequel il brandit la menace d'une hausse des droits de douane de 50 % sur toutes les firmes exportatrices européennes ? Ne s'efforce-t-il pas de remodeler l'atlantisme en renforçant l'agressivité, tout en transférant la plus grande partie de sa charge sur les épaules des « partenaires » européens ? ■

BRUNO ODENT

## Le PiS veut garder la présidence

**POLOGNE** La formation d'extrême droite entend remporter le scrutin suprême de dimanche. Le maire pro-européen de Varsovie, Rafal Trzaskowski, veut évincer les ultraconservateurs du pouvoir.

**Q**ui sera élu président en Pologne ce dimanche 1<sup>er</sup> juin ? Le duel entre le maire de Varsovie, Rafal Trzaskowski (Coalition civique, KO), et le candidat nationaliste et conservateur (parti Droit et Justice, PiS, extrême droite) Karol Nawrocki s'annonce particulièrement serré. Au premier tour, l'écart était infime. Le premier, qui est le vice-président de la Plateforme civique (PO), le parti du premier ministre libéral Donald Tusk, a obtenu 31,3 %. Karol Nawrocki, qui a atteint 29,5 %, entend s'appuyer sur une réserve de voix à l'extrême droite pour le second tour. La formation Konfederacja, de Slawomir Mentzen, qui a frôlé les 15 %, attire les convoitises des deux candidats. Slawomir Mentzen a réclamé en échange de son soutien que les finalistes signent une déclaration en huit points conformes à son programme : euro, restriction des prérogatives de l'UE, non-intégration de l'Ukraine dans l'OTAN, droits LGBT... Proche sur le fond, Karol Nawrocki, qui a répété son opposition au pacte vert européen, à la libéralisation de l'avortement, aux unions civiles du même sexe, s'est engagé à respecter ces huit points.

### DRAGUER L'ÉLECTORAT CONSERVATEUR

À 42 ans, cet admirateur de Donald Trump, dont il a reçu le soutien, a mené sa campagne sous le slogan « La Pologne d'abord ». De passage pour la déclinaison polonaise de la Conférence d'action politique conservatrice (CPAC), Kristi Noem, secrétaire à la sécurité intérieure des États-Unis, a estimé mardi que Karol Nawrocki est « le bon dirigeant » pour « ramener l'Europe vers les valeurs conservatrices » en saluant la politique migratoire du PiS. Celui-ci a construit son image grâce à son travail d'historien au service du récit national défendu par le PiS, qui efface le passé collaborationniste de la Pologne et ses crimes. Le candidat a dirigé le controversé musée de la Seconde Guerre mondiale de Gdansk (2017-2021) et l'Institut de la mémoire nationale.

Rafal Trzaskowski, qui a gardé certains axes sur les droits LGBT, sur le soutien de l'Ukraine, a rejoint Slawomir Mentzen sur un certain nombre de thématiques afin de capter une partie de l'électorat conservateur. Une stratégie qui n'a pas forcément fonctionné, car il est donné perdant dans plusieurs sondages. Son image progressiste a été écornée par ses prises de position sur l'immigration notamment. Les électeurs condamnent aussi la politique sociale du gouvernement Tusk et sa lenteur dans le rétablissement de l'État de droit, mis à mal après huit ans de gouvernance du PiS et d'un président sortant, Andrzej Duda, proche de la formation ultraconservatrice. ■

VADIM KAMENKA

**C**'est au Paris Saint-Germain que Luis Fernandez a démarré sa carrière professionnelle et connu ses premières sélections en équipe de France, dès 1982. De 1978 à 1986, sera le chouchou du Parc des Princes et du kop de Boulogne. Milieu défensif bagarreur, il savait mettre le pied quand il le fallait. Sur le banc du PSG, il devient en 1996, le premier entraîneur français victorieux d'une Coupe d'Europe avec un club français. Alors que son club de cœur va jouer ce samedi (21 heures, M6) la finale de la Champions League à Munich face à l'Inter Milan, il revient sur les chances du club parisien de remporter la coupe aux grandes oreilles.

**En tant qu'entraîneur, auriez-vous aimé diriger le PSG d'aujourd'hui ?**

Oui, j'aurais adoré entraîner cette équipe. Elle remplit toutes les cases. Elle fait plaisir à regarder sur le terrain. Elle a un état d'esprit formidable. Tout le monde joue pour tout le monde, chacun est solidaire des autres et fait les efforts. Ils attaquent ensemble et défendent ensemble. On voit qu'ils adhèrent tous au projet proposé par le coach, Luis Enrique. Cela doit être un sacré plaisir pour lui de les regarder évoluer sur le terrain. En tant qu'entraîneur, j'ai eu moi-même la chance d'avoir des joueurs dans ce registre à Bilbao.

**En quoi cette équipe du PSG est-elle différente de celle que vous avez menée jusqu'à la victoire en Coupe des vainqueurs de coupe, en 1996 face au Rapid Vienne (1-0) ?**

Déjà, il faut bien dire qu'en termes de moyens financiers, nous n'étions pas au même niveau que le PSG de maintenant. À l'époque, je ne pouvais pas attirer un Roberto Carlos, un Christian Karembeu, un Samuel Eto'o, un David Trezeguet ou un Laurent Blanc. Aujourd'hui, le PSG a une surface financière qui lui permet d'aller chercher les joueurs qui vont lui permettre d'aller au bout. Et puis Luis Enrique a un staff de très grosse qualité. C'est très important.

**Mais à l'époque, vous n'aviez tout de même pas une équipe de manchots : Rai, Bravo, Valdés, Djorkaeff, Loko, Anelka...**

Oui, quand Daniel Bravo est arrivé à Paris, je l'ai fait reculer d'un rang pour le mettre milieu de terrain défensif (une réussite ! – NDLR). Rai, qui n'avait rien prouvé, la direction voulait l'éjecter et j'ai insisté pour qu'il reste. On l'a remis en selle et nous lui avons apporté le soutien dont il avait besoin. La suite, on la connaît.

**Quels sont les conseils que vous donneriez aux joueurs pour aborder cette finale samedi à Munich ?**

Ils n'ont pas la même problématique que nous à l'époque. Notre finale de Coupe des coupes s'intercalait entre les 36<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup> journées et cela nous permettait de penser à autre chose. Ce qui peut être bizarre, c'est qu'on était dans une meilleure dynamique en C2 qu'en championnat. On avait confiance. Quant à l'équipe d'aujourd'hui, je pense qu'elle ne doit rien changer à sa préparation. Tout passera par le dialogue. Il faut garder l'état d'esprit et la même volonté affichée. Il faut que les joueurs restent dans cette idée que le collectif prime sur le reste et ne pas paniquer à la moindre perte de balle parce que c'est une finale. Et enfin, ne pas avoir les pieds qui brûlent quand il faut accélérer.

**Le départ de Kylian Mbappé pour le Real n'a-t-il pas été le détonateur de cette métamorphose ?**

On ne peut pas lui reprocher d'être parti. Quoi qu'il en soit, les Barcola, Doué ou encore Dembélé l'ont très

**ENTRETIEN**



En finale de la coupe de France, le PSG, emmené par Ousmane Dembélé (PSG) n'a pas eu besoin de forcer son talent face à Reims. FRANCK FIFE / AFP

# « Le PSG a gagné un capital sympathie qu'il n'avait pas »

**FOOTBALL** Pour **Luis Fernandez**, ancien joueur et coach du club de la capitale, l'équipe dirigée par Luis Enrique, en cas de succès en finale de la Ligue des champions face à l'Inter Milan, a tout pour entrer dans le cœur des Français.

bien remplacé. Enrique a su les repositionner pour le plus grand bien de son collectif.

**L'Inter a toutes les caractéristiques du football italien. Quelles seront les erreurs à ne pas commettre face à cette équipe ?**

Ce qui me paraît très important face à une telle formation est d'éviter de faire des fautes dans les 20 derniers mètres. Il faudra faire attention aux coups de pied arrêtés et aux corners. S'il y a un reproche à faire à cette équipe parisienne, c'est la difficulté qu'elle a à défendre sur ces phases de jeu. Les Italiens, par contre, sont très forts dans ce domaine. On l'a vu en championnat, et même contre Barcelone.

**Pour vous, est-ce que ce PSG a enfin gagné le cœur des Français ?**

Grâce au parcours de ses joueurs et au jeu proposé, je pense que le PSG a un capital sympathie qu'il n'avait pas jusque-là. Ils doivent donc se mettre en tête que gagner cette Ligue des champions peut les faire basculer dans une autre dimension. Pas seulement pour le palmarès. Trente ans après notre succès, on me parle encore de cette victoire en Coupe des coupes. À eux d'entrer définitivement dans l'histoire et dans la tête des fans de foot. ■



**LOIC COUSIN / ICON SPORT / ABACA**  
**LUIS FERNANDEZ**  
Ancien entraîneur du PSG

# «Abbey Lincoln recherche la chanson éternelle»

**FESTIVAL** Avec *Song for Abbey*, créé ce samedi à Coutances, la chanteuse **Marion Rampal** s'est penchée sur le parcours de l'artiste, morte en 2010. Elle évoque pour nous cette figure majeure du jazz, toute tendue vers l'émancipation.



Abbey Lincoln en concert  
à Coutances en 1993.

PHILIPPE SCIEUX / L'OEIL NU / ATELIER PHOTOS DES UNELLES

## ENTRETIEN

**M**arion Rampal a mûri de longue date sa rencontre avec l'œuvre d'Abbey Lincoln. Il a fallu une longue discussion avec le regretté Jean-Philippe Allard, producteur phare de jazz décédé il y a un an et qui aura contribué à la renaissance artistique de Lincoln en lui permettant de réaliser une dizaine d'albums inspirés pour le label Verve, pour concrétiser l'idée d'un hommage à la chanteuse noire américaine. Une artiste dont la carrière heurtée, les chansons léguées et les combats menés forment un legs des plus stimulants. C'est qu'en plein mouvement des droits civiques Abbey Lincoln, passée par le cinéma et les paillettes, fut l'une des figures de la révolution free en chantant d'une voix courrouisée sur *We Insist!* (1960), manifeste abrasif de son mari d'alors, le batteur Max Roach. Marion Rampal, accompagnée de Matthis Pascaud (guitare), Raphaël Chassin (batterie), Simon Tailleu (contrebasse) et

Thibault Gomez (piano), a mis à profit sa résidence à Jazz sous les pommiers à Coutances (Manche) pour chanter cet héritage aussi riche que complexe. Avant un album prévu pour l'automne, en compagnie d'Archie Shepp et du guitariste Bill Frisell.

**Dans un article publié dans *Jazz magazine*, vous dites être venue à Abbey Lincoln par sa dernière période, avec l'album *Wholly Earth* qu'elle enregistre à 68 ans...**

C'est effectivement un album assez tardif, mais vraiment d'autrice-compositrice. Abbey Lincoln a un très long parcours, et son identité de chanteuse est comme un puzzle. Par exemple, une amie assez engagée qui fait du free-jazz m'avait fait écouter *We Insist!* avec Max Roach, et mon père écoutait ses premiers disques avec des standards. Ce qui m'a toujours accrochée, c'est vraiment son écriture qui correspond à une période plus tardive, bien qu'elle ait commencé sous l'impulsion de Roach et de Monk. Il faut noter que, dans les années 1970-1980, elle a eu moins de supports de production. Elle ne s'intéressait pas à l'industrie, dont elle méprisait

les calculs mercantiles. C'est un peu la galère, jusqu'à la rencontre avec Jean-Philippe Allard, qui lui donne carte blanche pour enregistrer ce qu'elle veut et avec qui elle veut. Entre-temps, elle s'est remise à faire du cinéma, à enseigner le théâtre, mais passe sous les radars. C'est ce qui est intéressant dans le parcours d'Abbey Lincoln : rien chez elle n'est décidé d'avance.

**Vous évoquez, le soir de sa mort, dans un message adressé à Raphaël Imbert, «un son venu de tout en bas et de tout en haut pour dire une vérité nue». Qu'entendez-vous par là ?**

Elle a beau ne pas verser dans le sentimentalisme, elle connaît bien l'âme humaine, observe le monde autour d'elle. Elle essaie de se connecter à des choses qui nous dépassent. Il y a une transcendance, mais aussi quelque chose de chthonien (qui a trait aux divinités infernales – NDLR), profond. Quand elle écrit sur la Terre qui tourne, les continents, on dirait presque du Selma Lagerlöf. Il s'agit exactement du même geste de cartographie poétique. Dans certains de ses morceaux, elle s'adresse à Dieu en le tutoyant. C'est quand même quelque chose !



**MARION RAMPAL**  
Chanteuse, autrice-compositrice

**En 1961, dans la revue DownBeat, le célèbre critique de jazz Ira Gitler assassine l'un de ses albums emblématiques, Straight Ahead, et parle d'elle comme d'une « Négresse professionnelle ». Qu'est-ce que cela vous inspire ?**

Ça raconte tellement de choses sur les éternels biais racistes, notamment de ce qu'on attend qu'un musicien ou une musicienne de jazz noir nous raconte, représente ou symbolise. Elle en a été fatiguée. Et même si, à un moment, elle a beaucoup côtoyé Miriam Makeba et s'est fait rebaptiser Moseka, elle conserve finalement le nom d'Abbey Lincoln. On ne fait pas assez attention à la savante métamorphose de ces artistes-là. Et, concernant une femme chanteuse, c'est encore pire. Soit c'est un sex-symbol qui chante le blues, une sorte de continent un peu excitant. Soit il faudrait qu'elle nous raconte toute la souffrance du monde, comme Nina Simone.

#### Elle est aussi passée par le cinéma, avec des rôles marquants...

Oui, en deux étapes. Une première très Hollywood, un peu tarte à la crème. Puis elle a fait ce film magnifique avec Sidney Poitier (*Mon homme*, de Daniel Mann, en 1968 – NDLR). À cette époque, il n'y a pas beaucoup d'exemples de comédiennes noires américaines avec des rôles à l'égal de Poitier ou d'Harry Belafonte. C'est pour ça que cette critique de « Négresse professionnelle » est terrible.

#### Vous dites l'avoir abordée par les contours....

L'idée était de faire un concert auquel elle aurait pu assister. Avec des choses surprenantes qu'on s'est autorisées sur ses compositions et chansons. J'ai par exemple fait une sorte de collage à partir de *Tender as a Rose*, qu'Abbey a enregistré dans un de ses premiers disques, a capella, puis réenregistré. Je me suis dit que ce morceau représentait sûrement quelque chose d'important pour elle. C'est une chanson, très belle, qui parle de viol. Je l'ai entremêlée

« L'idée était de faire un concert auquel elle aurait pu assister. Avec des choses surprenantes qu'on s'est autorisées sur ses compositions. »

avec la traduction d'un de ses poèmes, *On Being High*, où elle raconte toutes ces étapes, de petite fille à jeune femme et femme noire, notamment à Hollywood, dans les clubs et face à la police.

#### Qu'avez-vous voulu transmettre à travers cette création ?

Il s'est véritablement agi d'une enquête. J'ai essayé de refaire émerger des lignes fortes, dans sa carrière comme dans sa vie. Mais aussi de m'intéresser à ce qu'elle a cherché à écrire. Archie Shepp m'a beaucoup parlé d'Abbey, et j'en retiens qu'elle était une femme noire rejetée par l'industrie, notamment par Hollywood, avec beaucoup d'indépendance d'esprit et d'autonomie créative. Je suis intimement convaincue qu'il y a chez elle la recherche de la chanson éternelle. Elle parle d'ailleurs d'une mélodie et d'une chanson première. Il y a comme une mystique, une spiritualité. Mais sans sentimentalité parce qu'elle comprend très vite que c'est un outil de l'industrie. C'est ce qui rend son écriture si politique. Il y a forcément une épure là-dedans, qui peut être repoussante pour des gens qui préfèrent les paillettes. C'est une femme qui observe le monde, décrit des scènes de la vie quotidienne. En cela, elle est beaucoup plus proche d'un peintre. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CLÉMENT GARCIA

*Song for Abbey* en création à Jazz sous les pommiers à Coutances (Manche) le samedi 31 mai à 15 h 30. Puis les 26 et 27 novembre au Bal Blomet, Paris 15<sup>e</sup>. Jazz sous les pommiers, renseignements et programmation sur : jazzsouslespommiers.com

## SUR LES PLATINES



### Le phénomène Theodora, version BBL

séduire les charts mais toujours inattendue. Évidemment, elle joue beaucoup de son image : il y a de la chair, des ongles de dragonne, supports d'une affirmation de la féminité qui transparaît dans des paroles admirablement troussées et truculentes. Il fallait la voir arriver héliportée à la cérémonie les Flammes, dédiée aux esthétiques rap et R'n'B, pour balancer l'addictif *Fashion Designa*. C'est avec 12 nouveaux titres que *Bad Boy Lovestory* réapparaît sous le nom de *Mega BBL*, en compagnie des rappeurs Jul ou Luidji, de la diva pop Juliette Armanet ou du compositeur et pianiste Chilly Gonzales. Comme on se presse au chevet d'une artiste fascinante et en pleine explosion. ■

C. G.

#### Mega BBL, Theodora, Boss Lady / Virgin

Il y a bien eu quelques titres publiés, dont *Le paradis se trouve dans le 93*, qui nous avait mis la puce à l'oreille. Mais c'est depuis *Bad Boy Lovestory*, mix-tape aux allures d'album emmenée par le viral et viscéral *Kongolese sous BBL*, que Theodora, 21 ans, s'est transformée en « Big Boss Lady ». Issue d'une famille d'opposants politiques congolais passés par la Suisse et quelques recoins de France, elle a dû esquiver des études en classe prépa pour bâtir avec son frère Jeez Suave (à la production) un univers musical inoui. Une bande-son diasporique universelle prompte à



### Naïssam Jalal à souffle continu

flûtiste d'origine syrienne Naïssam Jalal a tout retenu de cette histoire immémoriale du son ordonné et stupéfiant, qui fige le temps suspendu. Pour célébrer les soufflants, la musicienne émérite s'est entourée des plus fameux d'entre eux, Archie Shepp, Yom, Sylvain Rifflet, Thomas de Pourquery, Louis Sclavis, Émile Parisien, Robinson Khoury et Irving Acao, qui viennent chacun broder sur ses volutes flûtées, avec leurs trombone, clarinette ou clarinette basse, saxophone alto, ténor ou soprano. Un album où tout tient du miraculeux équilibre entre les timbres, les silences et le souffle, dans une épure panique à la recherche du son initial. ■

C. G.

#### Souffles, de Naïssam Jalal, les Couleurs du son / l'Autre Distribution

On sait de Pan qu'il était le dieu grec des bergers et des troupeaux. Puis qu'il se fit construire une flûte, qui porte son nom, et qu'il devint chez Ovide un dieu de la musique. Mais aussi que de son nom dérive le mot panique, et que c'est par un souffle ou plutôt par un vent que la panique se répand. On ne s'adonnera pas à une archéologie de la musique, à la manière de Pascal Quignard dans son livre *la Haine de la musique*, mais on retiendra que la



### Trio antillais à l'appel de la forêt

l'année passée. Les voilà réunis dans un album rugueux et lyrique, à l'image d'une nature dont ils célèbrent vertus et mystères, sur des compositions d'Arnaud Dolmen qui alternent échappées free syncopées à la Eric Dolphy et morceaux au charme vénéneux. On pense à la belle mélodie de *Sweet Canopy*, occasion d'un intense dialogue entre la harpe de Soliveau et le sax soprano d'Omicil, qui alterne tout du long et avec un sens aigu de la narration flûte piccolo, clarinette basse et saxophones. Dans cette suite cérémoniale, on notera l'assise solaire de la basse d'Alibo autour de laquelle tout semble tourner dans une ronde épique. ■

C. G.

#### Poets of Forest, d'Arnaud Dolmen, Michel Alibo, Jowee Omicil, Samana / Modulor

Ce serait en quelque sorte le gratin d'un jazz antillais qui, ces dernières années, aurait tendance à définir le français : le batteur Arnaud Dolmen, le bassiste Michel Alibo, cofondateur du groupe Sixun, et le soufflant Jowee Omicil. Racines guadeloupéennes, martiniquaises et haïtiennes. Un trio de luxe dont chaque membre a vadrouillé dans les cimes jazz et auquel s'est adjointe sur trois titres la jeune harpiste Sophie Soliveau, dont la soul planante et instruite a marqué



Chez le secrétaire national du PCF, le sens du bien commun affleure en permanence. PIERRE OLIVIER/M6

# Les politiques sont-ils des people comme les autres?

**TÉLÉVISION** Karine Lemarchand revient avec un nouvel épisode de son *Ambition intime*, qui met en scène la vie privée de personnalités politiques. Au programme ce dimanche, Fabien Roussel, Sandrine Rousseau, Gérald Darmanin et Jordan Bardella.

**Une ambition intime, M6, dimanche, 21h 10**

Chaque famille écrit son propre roman. Tour à tour tendre et gai, triste ou conquérant. Karine Le Marchand aime ce type d'histoires. Elle estime que montrer l'homme ou la femme dans son intimité permet de mieux comprendre l'animal politique. Elle avait, en 2022, provoqué de houleux débats avec les quatre épisodes de son émission *Une ambition intime* où Marine Le Pen évoquait son amour des chats, ce qui ne dit rien de son programme excluant. Elle y

regrettait aussi de ne pas avoir eu le droit, enfant, de lire *Pif Gadget*. Peut-être que cela aurait changé sa vision du monde ?

L'émission revient aujourd'hui, avec un format plus court, puisqu'en un seul épisode d'environ 1h 40, dont un montage de 1h 10 a été montré à la presse. Dans l'ordre d'apparition de cet extrait, interviennent donc l'ancien ministre de l'Intérieur, aujourd'hui ministre de la Justice, Gérald Darmanin, la députée écologiste de Paris Sandrine Rousseau, le numéro 1 du RN, Jordan Bardella, et Fabien Roussel, le secrétaire national du Parti communiste français. Les séquences montrées aux journalistes

suivaient chacun des personnages sur la distance, de la naissance à aujourd'hui, avec des témoignages de proches. Rien ne dit que dimanche ces mêmes témoignages seront montés de la même façon.

Apprend-on grand-chose dans cette nouvelle émission ? Oui et non. Gérald Darmanin raconte son histoire familiale revue et visitée : ses grands-pères immigrés, ses grands-mères « filles mères », la pauvreté. Son enfance, dans une petite loge de concierge à Paris, les difficultés pour élever ses propres enfants au ministère de l'Intérieur. Jordan Bardella évoque son envie d'être policier, à 15 ans, son stage de 3<sup>e</sup> au commissariat de

**Les portraits sont bien trop lisses, sans aspérités.**

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), où il résidait alors, et sa découverte du FN, à la fauve d'un devoir scolaire. Il est atrocement maniaque, même sa mère, vue de dos, et Marine Le Pen en conviennent.

Sandrine Rousseau, de son côté, raconte une enfance empêchée, pour des raisons médicales terribles, et la façon dont à 10 ans elle a tenu tête aux médecins : elle vit mieux après, et cela dessine la femme qu'elle est aujourd'hui. On la voit, généreuse, préparer des repas pour de grandes tablées. Fabien Roussel, dans la même lignée, émeut lorsqu'il parle de son parcours de papa solo, avec ses jumeaux, puis avec le petit troisième, Émile, en garde alternée, avant sa rencontre avec sa compagne actuelle, Dorothee. Ses enfants, mais aussi son père, Daniel, et Michelle Demessine, pour qui il a travaillé pendant le gouvernement de gauche plurielle en 1997, complètent son propos. Surtout, sa fille Nina, atteinte d'un cancer à l'âge de 8 ans, déchire le cœur lorsqu'elle raconte «la bulle» que son père a construite, seul, pour la protéger de l'angoisse.

## À GAUCHE, DES CONVICTIONS ANCÉRÉES

Et la politique dans tout cela ? Elle affleure. Elle entre presque par effraction chez ceux de droite et d'extrême droite. Elle est beaucoup plus assumée chez Sandrine Rousseau et Fabien Roussel. Du bout des lèvres, Darmanin reconnaît ainsi s'être trompé en votant contre le mariage pour tous, en 2013. Bardella raconte son ascension fulgurante au sein du RN, sous le haut patronage de Marine Le Pen. Concède qu'il sacrifie trop de son temps au parti lépéniste dents longues obligent ?

À gauche, les convictions sont ancrées. La conscience écologique de Sandrine Rousseau, qui a grandi près de la mer, s'est éveillée très tôt, racontent son père et son frère. Idem pour le féminisme. Alors qu'elle est devenue vice-présidente d'université, sa conscience sociale la pousse à des mesures d'urgence, quasi de survie, pour les étudiants. Sensible au sort des exilés, elle accueille chez elle l'un d'entre eux, jusqu'à ce qu'il soit doté de papiers et d'un travail. Idem pour Fabien Roussel, dont le sens du bien commun affleure en permanence, qu'il se rende à un rendez-vous au café du coin, parle de maroilles ou de reconstruire «des jours heureux», auxquels il refuse de renoncer. Il explique, comme journaliste reporter d'images, avoir appris le «sens de la punchline», mais aussi, plus tard, au ministère, qu'*«un bon discours se prononce en regardant les gens dans les yeux»*.

Reste que ces portraits sont bien lisses, sans aspérités. On juge une femme ou un homme politique à ses actes, à ses réalisations, à son projet. Voir Darmanin raconter sa vie dans 23 mètres carrés et son amour des pompiers, des gendarmes et de la police n'efface pas les violences policières. Cette peopolisation risque surtout de donner un visage presque humain à ceux qui prêchent l'exclusion, le repli sur soi et l'autorité. Soit une façon d'entrer en empathie avec des personnes qui n'en ont aucune pour le reste de l'humanité. ■

CAROLINE CONSTANT

**RETRouvez l'Humanité  
sur Internet**

**Reportages, analyses,  
entretiens, chroniques,  
vidéos, directs...**

**Toute notre actualité  
à portée de clic.**

↗ [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)

↗ [facebook.com/  
humanite.fr](https://facebook.com/humanite.fr)

↗ [twitter.com/  
humanite\\_fr](https://twitter.com/humanite_fr)

↗ [linkedin.com/  
company/lhumanite](https://linkedin.com/company/lhumanite)

↗ Compte lhumanitefr  
sur Instagram



## **l'Humanité**

**Fondateur** Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay  
Société anonyme à directoire et conseil  
de surveillance. Société nouvelle du journal  
l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957)  
**Capital social** 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue  
Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX  
**Téléphone** 01 49 22 72 72  
**Service aux abonnés** Tél. : 01 55 84 40 30  
E-mail : [relationlecteur@humanite.fr](mailto:relationlecteur@humanite.fr)  
**Vente en kiosques**  
Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil.  
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : [oborscha@boconseilame.fr](mailto:oborscha@boconseilame.fr)  
**Vente militante** 01 49 22 73 55  
**Publicité** Comédiance. Olivier Valentin, président  
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)  
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)  
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)  
**Directoire**  
Fabien Gay, président du directoire et directeur  
de la publication; Maud Vergnol, codirectrice  
de la rédaction; Anthony Daguet, secrétaire général  
et codirecteur de la publication  
**Conseil de surveillance**  
Jean-Louis Frostin, président  
**Actionnaires principaux** SAS Fonds d'Humanité,

Association des lectrices et des lecteurs  
de l'Humanité

**Impression POP** (La Courneuve), SMP (Vitrolles),  
Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)

**Numéro ISSN** 0242-6870

**Dépôt légal** Date de parution

**Commission paritaire** 1124 C 79615

**Tirage du 27 mai 2025** 27121 exemplaires

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique  
et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG.  
Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.



**Annonces classées** Passez votre annonce dans  
**l'Humanité + l'Humanité magazine** + [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)

### **Vacances**



Circuit les îles de la Mer Egée Orientale

06 au 15 octobre 2025 (10 jours/09 nuits)

Une découverte de ces îles préservées et  
bénies des dieux entre Grèce et Turquie.



Prix ttc : dès 3055 € /pers (20 pers minimum)

Détails du programme, informations et  
réservations sur demande

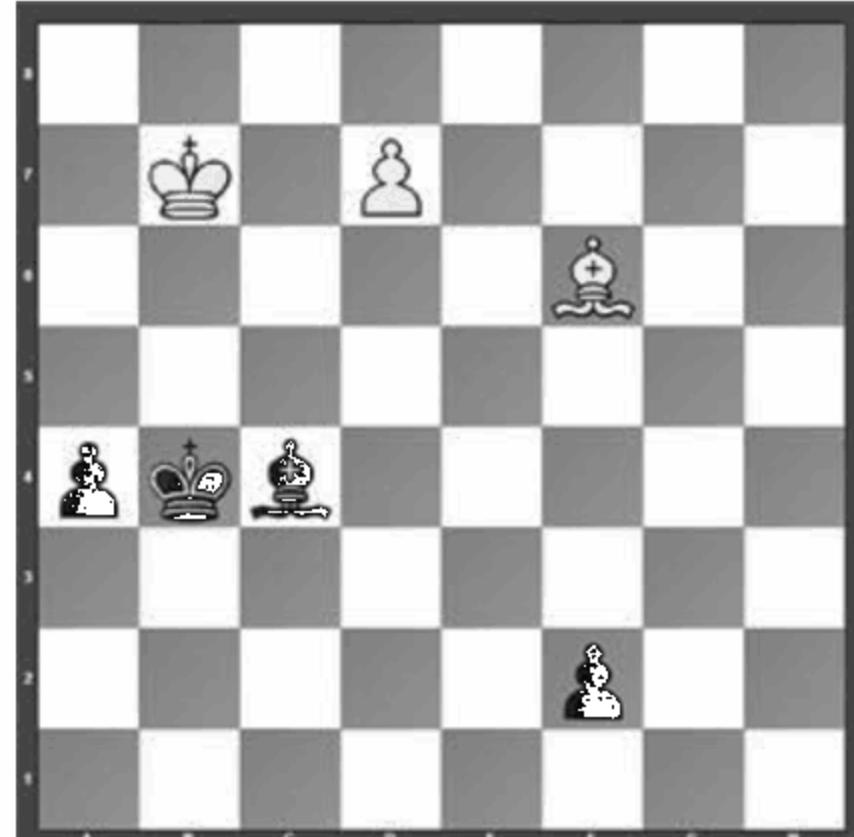
LVJ/TLC  
02 79 01 02 68 contact@lvj-voyages.com

### **Divers**



Demandez votre devis au  
**02 32 18 07 70**  
[LMcommunication.com](http://LMcommunication.com)

### **LE COIN DU FOU** par Éric Birmingham



Niveau de difficulté : \*facile, \*\*difficile, \*\*\*très difficile

#### **ETUDE DE A. TROTZKY, 1937 \*\***

**Les Blancs jouent et gagnent**

**SOLUTION :** Les Blancs ont un pion de retard, mais ils vont à promotion en pre-  
mier, 1.Qd8# f1d 2.Qd6+! f6# (si : 2...Raz 3.Qb2#) 3.Qa5+! Rxa5 (après : 3...Rc5  
4.Qc3+ Rd5 ((4...Dc4 5.De3+ Rd6 6.De7+ Rd5 7.De5#)) 5.Qd5+ Rc4 6.Qd4+ Rb3 7.  
Dc3+ Rd5 ((4...Dc4 5.De3+ Rd6 6.De7+ Rd5 7.De5#)) 5.Qd5+ Rc4 6.Qd4+ Rb3 7.

**Code des symboles :** ! Très bon coup ■ !! Coup excellent ■ ? Coup faible ■ ??  
Très mauvais coup ■ ?! Coup douteux ■ ?! Coup Intéressant ■ +- Avantage  
décisif pour les Blancs ■ -+ Avantage décisif pour les Noirs ■ + Échec au Roi ■  
1-0 Victoire des Blancs ■ 0-1 Victoire des Noirs ■ 0,5 Partie nulle ■ # Mat

# La dissuasion nucléaire est-elle vraiment efficace ?

**GÉOPOLITIQUE** Alors que le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche a fragilisé le « parapluie nucléaire » américain sur l'Europe et que le monde connaît de profonds bouleversements, cette question est revenue au cœur des débats : l'arme atomique est-elle un facteur de stabilité ou plus que jamais une menace ?

**L**'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a brusquement fait ressurgir la menace nucléaire dans le débat mondial. Alors que le monde a considérablement changé depuis la fin de la guerre froide, qui avait maintenu un fragile « équilibre de la terreur », les doctrines de dissuasion des différentes puissances nucléaires interrogent. L'amiral Jean-Louis Vichot, ancien commandant de la flotte française du Pacifique, et le député communiste Édouard Bénard, membre de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, en débattent ensemble.

#### Au-delà des idées reçues, comment définir la dissuasion nucléaire dans le monde d'aujourd'hui ?

**Jean-Louis Vichot** La dissuasion nucléaire, comme le disait Thérèse Delpech (1948-2012, politologue et haute fonctionnaire - NDLR), c'est l'affrontement de deux volontés. Ce n'est pas qu'une question de technologie, mais un choix philosophique : faire peur à l'adversaire pour éviter qu'il attaque. Avec l'arme nucléaire, une seule bombe peut raser une ville entière, là où il fallait autrefois des milliers de bombardiers. La dissuasion repose sur cette puissance terrifiante. Même un pays plus petit peut dissuader un agresseur s'il a la capacité de riposter. C'est le principe des intérêts vitaux : montrer qu'on est prêt à utiliser l'arme pour se défendre. Il faut aussi comprendre la différence entre arme tactique, qui peut être une « supermunition », et arme stratégique, qui mène à la destruction mutuelle assurée, la fameuse « MAD ». Le problème, c'est que la

dissuasion suppose que l'adversaire pense comme nous. L'histoire montre que des dirigeants peuvent prendre des décisions irrationnelles, comme Hitler ou le Japon en 1941.

#### Édouard Bénard, partagez-vous cette définition que vient de nous donner Jean-Louis Vichot ?

**Édouard Bénard** Je suis heureux que l'amiral Vichot ait abordé le sujet sous un angle philosophique, car tout part de là : la notion de raisonnable et le rapport au risque. La doctrine française, souveraine, repose sur l'idée que la dissuasion nucléaire protège nos intérêts vitaux. Mais, dans le contexte actuel, peut-on vraiment en être sûr ? Au Parti communiste français, nous appelons à débarrasser la planète de l'arme nucléaire, par un désarmement multilatéral. Cela dit, on ne peut pas se désarmer seuls : ce serait affaiblir notre défense. Nous défendons donc le maintien de nos capacités actuelles, sans chercher à les développer. La France a un rôle diplomatique à jouer, en participant aux discussions sur le désarmement. Et ces débats sont essentiels : ils nourrissent le doute, et le doute, c'est la base de la résilience. Il faut un vrai débat public sur notre doctrine de défense, décidée dans les années 1960 et jamais repensée depuis.

**Jean-Louis Vichot** Je suis aussi inquiet. Après la guerre froide, on pensait aller vers plus de stabilité. La France a réduit son arsenal : de six sous-marins, on est passé à quatre, on a abandonné le Pluton, l'Hadès, le plateau d'Albion, et réduit le nombre de têtes nucléaires. Aujourd'hui, il reste deux composantes : les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins et les Rafale porteurs d'armes nucléaires. C'est ce qu'on appelle l'ultime avertissement : envoyer un signal clair pour stopper l'escalade si nos intérêts vitaux sont menacés. Mais tout est fait pour éviter d'en arriver

là. La décision finale est toujours politique. Les militaires conseillent, mais c'est le président qui tranche.

#### La dissuasion nucléaire est-elle un outil de stabilité ou, au contraire, un facteur d'instabilité ?

**Édouard Bénard** On a plusieurs éléments à prendre en compte. Ce qui revient toujours en tête, c'est l'invasion de l'Ukraine par la Russie, avec cette menace d'emploi d'armes nucléaires qui banalise un discours dangereux sur les armes de destruction massive. On le voit bien : ce présumé bouclier ne protège pas vraiment, comme le montrent les frappes ukrainiennes sur Koursk ou Moscou. Pareil pour le conflit entre l'Inde et le Pakistan : deux puissances nucléaires qui s'affrontent quand même.

**Jean-Louis Vichot** Précisément, l'exemple indo-pakistanaise montre aussi que c'est peut-être parce qu'ils sont tous deux dotés de l'arme nucléaire qu'ils ont évité l'escalade. Leurs arsenaux sont comparables, environ 170 têtes de chaque côté. Les Indiens ont toujours présenté leur arsenal comme une « arme pacifique » : sa seule existence empêcherait l'escalade. Le Pakistan, avec sa faible profondeur stratégique, garde l'arme nucléaire pour ne pas être submergé par la puissance conventionnelle indienne. On est sur des enjeux d'intérêts vitaux, et on ne sait jamais quand ces intérêts peuvent être menacés. Le cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan, c'est à la fois du bon sens, mais également des pressions : chinoises, américaines, et même saoudiennes. La dissuasion nucléaire n'existe pas dans un vide, elle s'inscrit dans un rapport de force complexe.



AGORA



AFP

**JEAN-LOUIS VICHOT**  
Amiral, ancien commandant de la flotte française du Pacifique



«Il faut que l'adversaire sache qu'on peut frapper, mais sans savoir exactement où ni quand.»

**ÉDOUARD BÉNARD**  
Député PCF de Seine-Maritime, membre de la commission de la Défense



«Ce prétendu bouclier ne protège pas, comme le montrent les frappes sur Koursk ou Moscou.»

#### L'Otan et la Russie sont tout de même sur la corde raide depuis la guerre en Ukraine...

**Édouard Bénard** Oui, et la guerre a changé. La menace russe ne se limite pas au nucléaire. Il faut la combattre sur tous les fronts : économique, avec les embargos ; numérique, avec la cybersécurité et l'intelligence artificielle ; militaire, avec le système de combat aérien du futur, le système principal de combat terrestre MGCS et nos forces ; diplomatique, avec les négociations. Et dans ce monde où les grandes

puissances vacillent, il faut une diplomatie indépendante. Nous disons : il faut sortir de l'Otanc, c'est une urgence politique. On doit repenser nos alliances, ouvrir des partenariats stratégiques avec des pays comme les Brics+, comme le montre l'accord avec l'Indonésie, même si l'est limité. **Jean-Louis Vichot** Bruno Tertrais (politologue spécialisé dans l'analyse géopolitique et stratégique – NDLR) parle de «familles de puissances», et c'est vrai : les alliances bougent. Les Brics ne sont pas un bloc homogène,

l'Occident non plus. La Russie se replie, l'Inde monte en puissance en jouant le multilatéralisme. La Chine, elle, est devenue la première puissance économique, et elle augmente son arsenal nucléaire : 500 têtes aujourd'hui, avec un objectif de 1 000. Il faut réduire ces arsenaux. La France a toujours été un élément libre dans l'Otanc, un peu imprévisible. De Gaulle avait marqué cette indépendance, et ça reste une force. La France doit continuer à tisser des partenariats stratégiques, notamment en Indo-Pacifique : Japon, Indonésie, Australie, Singapour, Asean, Inde... J'ai moi-même commandé les forces maritimes du Pacifique, et je peux dire que notre présence dans cette région est déterminante, surtout avec nos territoires d'outre-mer. Enfin, n'oublions pas l'enjeu majeur : le climat. L'affrontement Russie-Ukraine est grave, mais le réchauffement climatique, c'est une menace bien plus vaste. Si on ne s'en occupe pas, on comptera des réfugiés climatiques par millions. C'est ça, le vrai défi.

#### Avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, faut-il revoir la doctrine française ? La France doit-elle mettre son parapluie nucléaire au service du continent ?

**Édouard Bénard** Ce débat ne date pas de Donald Trump. François Mitterrand le proposait déjà, Charles de Gaulle avant lui, puis Nicolas Sarkozy, François Hollande, Emmanuel Macron. Mais les Européens n'ont jamais été intéressés. Le sujet revient aujourd'hui, car la protection nucléaire américaine semble moins fiable. L'Allemagne aimerait étendre la dissuasion française à l'Europe, voire avoir un mot à dire sur son usage. Mais cela pose des problèmes : si la France frappait en représailles à une attaque sur un allié, elle deviendrait la cible prioritaire de la Russie. Est-ce que nous, Français, sommes prêts à assumer ce risque ? Pour moi, c'est une menace.

**Jean-Louis Vichot** Je ne suis pas d'accord. Emmanuel Macron l'a bien dit : la décision restera toujours entre les mains du président français. Mais il a aussi introduit une ambiguïté utile : nos intérêts vitaux peuvent se trouver ailleurs en Europe. Cette incertitude, c'est la clé de la dissuasion. Si on commence à fixer des lignes rouges trop précises, on perd en crédibilité. Il faut que l'adversaire sache qu'on peut frapper, mais sans savoir exactement où ni quand.

**Édouard Bénard** Le problème, ce sont nos désaccords européens. Il existe des projets communs comme le Scaf ou l'Eurodrone, mais ils traînent. Et la Russie mène une guerre hybride : cyberattaques, désinformation... Notre priorité, c'est de renforcer nos défenses, protéger nos démocraties, lutter contre l'influence russe. Ce n'est pas en fusionnant la dissuasion qu'on y arrivera. L'Europe doit s'unir sur sa souveraineté, son économie, sa défense, et se libérer de la dépendance américaine.

**Jean-Louis Vichot** Là-dessus, je vous rejoins. Mettre une arme nucléaire en Pologne n'aurait pas de sens : ce serait un signal politique, pas une mesure opérationnelle. Mieux vaut garder nos armes chez nous, sous contrôle, et prêtées à être utilisées si nécessaire. Les bombes américaines stockées en Europe, très rudimentaires, sont surtout symboliques. Nos armes doivent rester en France, protégées et prêtées à l'emploi, pour garder leur efficacité.

#### Les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle et les armes autonomes peuvent-elles avoir un effet sur la dissuasion ?

**Jean-Louis Vichot** Indirectement, oui. La cybersécurité, c'est crucial. On est déjà en guerre : des hôpitaux qui s'arrêtent, des réseaux d'eau bloqués, des hackers russes, nord-coréens, et des malveillants qui cherchent à faire de l'argent. La guerre de l'information est bien là. L'intelligence artificielle amplifie ces enjeux : fake news, manipulation, propagande sur les réseaux... L'État peine à lutter contre cette avalanche de désinformation. La presse joue un rôle essentiel, car vous croisez vos sources, vous cherchez la vérité, et vous refusez certaines pratiques. Mais, sur les réseaux, c'est la panique. ■■■

**Édouard Bénard** Exactement. Pas besoin de chars pour être attaqués : l'information, l'intox, les ingérences électORALES, tout ça, c'est une autre forme de guerre. D'où l'importance d'investir dans les secteurs souverains, dans nos industries stratégiques. Atos, par exemple, ou d'autres entreprises clés : il faut un engagement public et une vision stratégique forte de l'État.

#### Avec la nouvelle donne géopolitique, où en est-on du risque de prolifération ?

**Jean-Louis Vichot** Il s'est aggravé. Poutine a détruit toutes les mesures mises en place dans les années 1990 pour limiter la prolifération : il soutient la Corée du Nord en lui donnant des missiles, il l'aide à miniaturiser ses bombes, il aide l'Iran à contourner les sanctions. Il a ouvert la boîte de Pandore. Trump a aussi sa part de responsabilité, il a dénoncé des traités comme Ciel ouvert, et Poutine celui sur les forces intermédiaires. Le dernier traité qui tienne encore, c'est le New Start... mais pour combien de temps ? Quant à l'Iran, Trump a torpillé l'accord qui limitait son programme nucléaire. Résultat : l'Iran est maintenant en mesure de produire de l'uranium pour plusieurs bombes.

**Édouard Bénard** C'est alarmant. Comme on l'a dit, le problème, c'est le raisonnable. Nous nous retrouvons dépossédés d'une doctrine stratégique qui faisait notre fierté.

**Jean-Louis Vichot** Je ne dirais pas que nous sommes dépossédés. Notre doctrine tient grâce à notre indépendance, et je crois qu'elle sera préservée par les choix politiques des Français dans les années à venir. Mais il faudra être vigilant : le populisme peut frapper partout.

#### L'utopie d'un désarmement nucléaire mondial reste-t-elle imaginable ?

**Jean-Louis Vichot** Honnêtement, je ne suis pas optimiste. Le Japon, la Corée du Sud ou l'Arabie saoudite pourraient très vite développer une arme nucléaire s'ils en avaient besoin. Si l'Iran s'arme, d'autres suivront. La seule issue, c'est de maintenir des discussions multilatérales avec des gens raisonnables. Il faut garder espoir, mais ce sera long et difficile.

**Édouard Bénard** Je suis d'accord mais cela passe par une sortie de l'Otan et la construction d'une sécurité européenne indépendante. Il faut dialoguer, y compris avec ceux qu'on considère comme nos adversaires, comme les Brics+.

**Jean-Louis Vichot** Je vous rejoins sur le dialogue. Il faut garder des canaux ouverts, comme le fameux téléphone rouge à l'époque. Mais sortir de l'Otan ? Non. Tant qu'on n'a pas une structure européenne équivalente, l'Otan reste utile pour échanger entre alliés.

**Édouard Bénard** La France doit garder sa souveraineté. L'euroPéanisation de la dissuasion est un mirage. Il faut investir dans les priorités : aider l'Ukraine, renforcer nos forces conventionnelles et développer une industrie de défense indépendante, au service de la paix.

#### Un monde sans armes nucléaires, sans dissuasion, pourrait-il être un monde avec plus de guerres conventionnelles ?

**Jean-Louis Vichot** La dissuasion nucléaire a permis la paix entre grandes puissances. Sans elle, on aurait peut-être connu un nouveau conflit mondial. Bien sûr, il y a eu des guerres par procuration, mais pas d'affrontement direct entre superpuissances. La dissuasion a limité la volonté de puissance. Maintenant, il faut d'autres outils : le dialogue, la coopération. C'est ce qu'on doit construire, notamment face au défi climatique. Mais ça ne peut se faire qu'en concertation mondiale.

**Édouard Bénard** Votre raisonnement tenait dans un monde bipolaire. Mais dans un monde qui se reconfigure totalement, où les blocs se disloquent, se reconstituent, où le multilatéralisme prend de l'importance pour une grande partie de la planète, l'arsenal nucléaire n'est plus, selon moi, dissuasif. Un monde sans arsenaux nucléaires ne signifiera pas forcément un retour à la guerre conventionnelle. J'espère pouvoir le voir de mon vivant. ■

TABLE RONDE RÉALISÉE PAR DIEGO CHAUDET

# Un terreau pour la République

**L**a France s'enorgueillit d'être une patrie des droits de l'homme, mais elle fait de la diversité linguistique un sujet de suspicion. L'hypocrisie est tenace : on se garde de francophonie, de patrimoine mondial de l'Unesco, mais les langues régionales – breton, basque, alsacien, corse, créole... – sont étouffées par un jacobinisme archaïque. Il est temps de reconsiderer cette posture qui confond unité nationale et uniformisation culturelle. Un ouvrage de Rozenn Milin et Philippe Blanchet Lunati, *Langues régionales : idées fausses et vraies questions* (éditions Héliopoles), déconstruit les clichés qui servent encore de boussole à une élite parisienne. Non, les langues régionales ne sont pas « du passé ». Non, elles ne sont ni « patois » ni « idiomes sans grammaire ». Non, elles ne menacent pas la République. Elles portent la mémoire vive d'un peuple composite.

L'article 75-1 de la Constitution française affirme que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». Mais, dans les faits, tout est fait pour les marginaliser. À l'école, les programmes les réduisent au rang de curiosités optionnelles, non opérationnelles. Dans les médias, elles sont invisibilisées. Dans les institutions, elles sont tolérées au mieux, humiliées au pire. Comment s'étonner alors que leur transmission chute, génération après génération, dans un climat de honte apprise ? Ces langues ont une histoire écrite parfois millénaire, des

**MEHDI ALLAL**  
Enseignant et essayiste

**TRIBUNE**

littératures foisonnantes, une grammaire aussi rigoureuse que le français.

Le breton possédait un lexique scientifique au X<sup>e</sup> siècle. Le gascon conserve des temps verbaux oubliés par le français. Le basque distingue le tutoiement selon le genre. Ces faits linguistiques témoignent d'une richesse cognitive, d'une culture vivante. À ceux qui objectent que « ces langues ne servent pas à travailler », rappelons que les écoles immersives manquent d'enseignants, que les médias

régionaux recrutent, que la recherche et la traduction spécialisées sont des secteurs en croissance. Défendre les langues régionales, c'est défendre l'emploi, l'innovation, le droit à l'expression plurielle. Enfin,

à ceux et celles qui agitent la peur de la dislocation nationale, opposons la réalité internationale : la Suisse, l'Inde, le Canada, le Luxembourg, l'Espagne, la Slovénie démontrent que la cohabitation de plusieurs langues officielles n'est pas un obstacle à l'unité d'un pays. Elle est le ciment démocratique. Réhabiliter les langues régionales, c'est être fidèle à la République en réaffirmant que « Liberté, Égalité, Fraternité » ne saurait rimer avec uniformité. C'est cesser de confondre langue commune et langue unique. Le XX<sup>e</sup> siècle a vu l'État réprimer. Le XXI<sup>e</sup> siècle doit voir la République reconnaître. Il est encore temps de faire vivre les langues de France au cœur du projet collectif. Sans démettre celles et ceux qui font de leur apprentissage une vocation, une voie d'accès à un parler, un savoir diversifiés. ■

# Donald Trump réclame un tribut à des alliés vassalisés

**A**près la double victoire contre les Perses à Marathon et ensuite à Salamine, la cité d'Athènes créa en 477 avant notre ère la ligue de Délos. Il s'agissait d'un rassemblement des cités grecques autour d'Athènes afin de se préparer à un éventuel retour des Perses, dans une hypothétique troisième guerre médique. La cité d'Athènes se targuait d'avoir été la seule (ou presque) cité grecque à avoir défendu victorieusement le « monde libre grec antique » contre l'empire perse. Sans verser dans l'anachronisme, il est possible de remarquer que la sémantique pourrait aisément décrire certaines situations plus contemporaines.

Un tribut fut exigé des cités grecques pour financer la construction d'une flotte de guerre. Le trésor ainsi amassé fut localisé au cœur du monde grec, sur l'île de Délos. Mais, très vite, l'hégémonie athénienne se fit sentir. Les alliés furent peu à peu traités en sujets. En conséquence, le trésor fut transféré à Athènes, sur l'Acropole. Il servit à autre chose qu'à des dépenses militaires. Il fut utilisé aussi à des dépenses domestiques quotidiennes, financement du misthos (somme d'argent alloué

**FRANCIS DASPE**  
Président de l'Agaureps  
(Association pour la gauche républicaine et sociale)-Prométhée

**TRIBUNE**

aux citoyens exerçant une fonction politique dans la démocratie athénienne), financement de la politique de grands travaux instaurée par Périclès (port du Pirée, construction de temples comme le Parthénon, embellissement de l'Acropole, etc.). Ce changement se doubla d'une répression des cités voulant quitter la ligue de Délos ou de l'interdiction à toutes de battre monnaie, attribut clé de souveraineté. L'empire athénien dura jusqu'à la défaite militaire, lors de la guerre du Péloponnèse, contre l'adversaire séculaire Sparte. Là aussi, un parallèle

peut être effectué avec l'injonction faite par le président états-unien, Donald Trump, à ses alliés européens de l'Otan d'augmenter les dépenses militaires à 5 % de leur produit intérieur brut. Jusqu'à présent, les États d'Europe consacrent au budget de défense moins de 2 % de leur richesse nationale. Le saut quantitatif serait donc considérable. Ce serait, selon le président américain, le juste prix de la protection offerte dans le cadre de l'Otan à ses alliés européens, accusés d'être de mauvais payeurs.

La réalité est tout autre pour ce président avant tout businessman. Ces dépenses supplémentaires n'ont pas vocation, dans l'esprit de Donald Trump,

# Pacte Dutreil: les gros utilisent les petits en bouclier

**D**epuis des décennies, la France se transforme peu à peu en une société d'héritiers. L'accroissement des patrimoines, dont on voudrait qu'il tienne de l'accumulation des revenus générés par le travail, trouve en vérité sa source dans l'héritage acquis au fil des générations. Alors qu'en 1970 la part de la fortune héritée représentait 35 % du patrimoine total des ménages, elle en représente, cinquante ans plus tard, presque le double. Les grands gagnants, toujours les mêmes, sont les ultrariches : le patrimoine total des 500 plus grosses fortunes françaises atteint désormais plus de 1200 milliards d'euros, soit plus d'un tiers du PIB français.

Dans le pays recordman des niches fiscales (85 milliards d'euros évaporés chaque année), le principe d'égalité et de consentement devant l'impôt, pourtant garanti par les articles 13 et 14 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, perd chaque jour un peu plus de sens, atrophié par une fiscalité dérogatoire qui nourrit l'injustice. Les députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine (communistes et progressistes ultramarins) ont décidé de réviser l'un de

**NICOLAS SANSU**  
Député PCF du Cher  
**SIMON HOCQUE-DOUARD**  
Collaborateur parlementaire

ces dispositifs dérogatoires les plus pervers, le pacte Dutreil. Utile pour les « petits » (PME, TPE, artisans), ce pacte Dutreil gave les gros, tant et si bien que l'État ne sait même pas ce qu'il coûte réellement aux finances du pays !

Créé en 2003, ce mécanisme vise à exonérer d'impôt les donations d'entreprise réalisées dans le cercle familial. Le principe est simple : après que le donateur et le donataire se sont engagés à conserver les titres pendant, respectivement, deux années précédant la signature du pacte et quatre ans suivant la signature du pacte, la transmission de l'entreprise profite d'un abattement de... 75 %. Et ce n'est pas tout ! Ce dispositif, cumulable avec d'autres, permet dans le cas d'une transmission par donation, avant les 70 ans du donataire, de la totalité des parts d'une entreprise de 100 millions d'euros de ne payer que 5,34 % de droits, moins que les revenus d'un smicard célibataire. Sans pacte Dutreil, les droits de succession s'élèveraient à 44,44 millions d'euros, soit un taux effectif de 44,4 % !

On se retrouve finalement avec un mécanisme inconnu du grand public, mais qui est au cœur de l'explosion des fortunes des milliardaires. Il y a dix années de cela, Bernard

Arnault réglait ainsi sa succession en transmettant une holding ad hoc dont la mission véritable était de stocker son actif financier. Solde des comptes : 13 milliards économisés.

Le pacte Dutreil est vendu, depuis sa création, comme un outil nécessaire aux petites et moyennes entreprises françaises alors qu'elles n'ont jamais été la cible. Selon le Conseil d'analyse économique, les sommes transmises en moyenne par ce dispositif sont supérieures à 3 millions d'euros. On est bien loin de la valorisation d'une boulangerie familiale. En matière d'héritage, les gros utilisent les petits comme bouclier. Sauf que dans le cas du pacte Dutreil, qui ne dispose pas du moindre système de barème, les 75 % d'exonération s'appliquent aussi bien à la boulangerie valorisée à 150 000 euros qu'à la holding détenant les titres du groupe LVMH ! Et les montants ne sont pas les mêmes.

Le 5 juin, le groupe GDR proposera d'en-cadrer cette niche fiscale. Au-delà de 50 millions, un barème de 50 % s'appliquerait, permettant de faire participer les plus riches en préservant les contribuables les plus modestes. Les durées de détention des titres passerait de quatre à huit ans.

Enfin, le cumul avec d'autres dispositifs d'exemption et d'exonération serait interdit. Nous estimons à plus de 2 milliards d'euros le gain prévisible, l'équivalent des gels de crédits budgétaires du gouvernement Bayrou en avril 2024. L'inégalité patrimoniale fonctionne ainsi qu'elle ne souffre d'aucun plafond de verre. Plus les années passent, plus elle augmente. Alors qu'elle est soutenue par l'extrême droite vendue aux grands groupes (le RN propose d'augmenter l'exonération à 90 %, voire 100 %), aucun mouvement inverse naturel ne saurait ralentir sa course folle.

Alors que l'on nous promet du sang et des larmes pour le budget 2026, au détriment des exigences fondamen-

tales telles que se loger, se nourrir ou s'éman-ciper, alors que l'on veut faire peser sur les générations futures la responsabilité de résorber le problème du climat ou des retraites, il est impensable de laisser la législation fiscale creuser l'écart entre les patrimoines des plus riches et celui des plus pauvres, car c'est ainsi que nous ne faisons plus société. Avec notre proposition de loi, nous mettons un pied dans la porte, une société de rentiers et d'héritiers n'est ni souhaitable ni viable ! ■

à leur permettre de construire une quelconque politique de défense autonome, conduisant à alléger de la sorte le présumé fardeau américain. En fait, la visée est bien différente, pour une manœuvre quelque peu grossière. Il s'agit plutôt de pousser les Européens à acheter en retour du matériel militaire américain en abondance. Ou comment garantir à bon compte des débouchés confortables au tentaculaire complexe militaro-industriel de l'Oncle Sam... C'est bien un stratagème cousu de fil blanc ! Pour mémoire, les États-Unis consacrent 3,4 % de leur PIB à leur budget défense.

Il n'est pas exagéré d'assimiler cette exigence à une sorte de tribut réclamé à des alliés de plus en plus vassalisés. Voici un des nouveaux (nombreux) visages de l'impérialisme américain version trumpiste. Les Européens, habitués depuis longtemps à l'atlantisme et à la docilité, semblent s'y conformer, faisant contre mauvaise fortune bon cœur. C'est ce que semble indiquer plus ou moins le plan intitulé « réamer l'Europe », d'un montant avoisinant les 850 milliards d'euros et correspondant peu ou prou aux 5 % réclamés.

Ces dépenses imposées, ou pour le moins fruits d'une suggestion impérative, dessinent les contours d'une économie de guerre destinée à profiter de manière privilégiée aux États-Unis. De cette façon se dévoilent clairement les facettes d'un néo-impérialisme trumpiste à dominante commerciale. Ce que confirment à leur manière les tarifs douaniers protectionnistes dégainés sans guère de mesure par ce président par ailleurs obsessionnel chasseur de terres rares sur tous les continents. ■



# MARIE BÉNILDE

## «Le bollorisme est une guerre culturelle»

**DÉMOCRATIE** Avec *le Péril Bolloré*, la journaliste met en lumière l'offensive idéologique du milliardaire conservateur dans les médias et l'édition. Elle défend le respect du pluralisme et le renforcement des autorités de contrôle.

**D**e Vivendi et Canal Plus à CNews, du *Journal du dimanche* à Europe 1, d'Havas à Hachette, la galaxie Bolloré s'étend à tous les médias et menace, selon Marie Bénilde, la démocratie. La journaliste, collaboratrice régulière du *Monde diplomatique*, signe *le Péril Bolloré*, qui retrace le parcours du businessman, de la Bretagne aux médias en passant par l'Afrique, mais aussi les compromissions politiques, et décrit la véritable cohérence d'un projet idéologique à la fois réactionnaire et nationaliste. L'autrice démontre la nécessité de repolitiser les questions de la concentration capitaliste des médias, du respect véritable de la pluralité des opinions et du renforcement des autorités de contrôle... Contre la bollosphère, le bollorisme et ses complices, contre l'emprise antidémocratique des oligarques réactionnaires, la riposte et le réveil des consciences s'imposent.

### Qu'est-ce qui caractérise l'empire médiatique de Vincent Bolloré ?

C'est le fait d'être à la fois très diversifié dans ses médias, puisqu'il va de la presse à l'édition en passant par la télévision, la radio et Internet, tout en étant soumis aux intérêts de son actionnaire principal, envers lequel aucune indépendance n'est admise. Cet empire s'est construit en saisissant des opportunités et des règles financières préalablement testées ailleurs. C'est ainsi que Vincent Bolloré a pu mettre la main sur Canal Plus en prenant le contrôle de Vivendi par une simple montée au capital, donc sans lancer d'OPA. Ce faisant, l'actionnaire se comporte comme s'il était le seul maître à bord, en ignorant les autres parties prenantes, comme les journalistes ou les salariés. Là où cet empire est allé au-delà du simple jeu capitaliste, c'est qu'il a soumis ses entreprises de média à un projet idéologique au service duquel il demande une obéissance aveugle, en particulier depuis le recrutement d'Éric Zemmour à CNews. Tous ses médias sont tenus de jouer la même partition proposée par un chef d'orchestre unique. Ils interviennent en

se répondant les uns les autres comme autant d'instruments dans une formation musicale.

### En quoi le bollorisme et la bollosphère relèvent-ils pour vous d'un «journalisme de guerre culturelle» ?

La bollosphère, c'est ce qui englobe tous les médias et porte-drapeaux de Vincent Bolloré. À la façon d'une idéologie ou d'une religion, le bollorisme existe par sa capacité à faire des émules. Un peu comme le trumpisme est une relecture au moyen de la postvérité de l'histoire et de la démocratie américaines, le bollorisme implique de passer toute réalité française au tamis mensonger d'un projet idéologique d'extrême droite. Bolloré et ses affidés ont emprunté à Zemmour sa fameuse grille de lecture. On peut la résumer ainsi : peu importe ce que me dit le réel, seul compte ce que je lui fais dire. On le voit avec le drame de Crépol, dans lequel les médias de la bollosphère – Pascal Praud en tête – ont nié la vérité judiciaire et sociale en affirmant que s'y était exprimé un «racisme anti-Blancs». Le bollorisme est un journalisme de guerre culturelle en ce sens qu'il vise à insuffler ses mots, sa grammaire réactionnaire à partir de laquelle les autres médias sont appelés à se positionner. Et il est autoritaire car il n'hésite pas à intimider ses détracteurs. De ce fait, la gauche se retrouve sur la défensive, alors même qu'elle avait plutôt tendance à être motrice dans le domaine des idées. Dès lors, comme chez Trump, la réalité peut être tordue. Par exemple, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen ne sont plus des politiques impliqués dans des affaires de détournement d'argent à des fins électorales, mais les victimes d'un «acharnement judiciaire».

### L'emprise des conservateurs sur les médias dépasse à vos yeux le cadre français. Vous évoquez une «révolution conservatrice internationale»...

On se souvient de Rupert Murdoch qui avait imposé une ligne unique en faveur des conservateurs, de l'Australie aux États-Unis en passant par le Royaume-Uni, et qui avait obtenu un soutien à l'invasion de l'Irak en 2003, sur toutes ses chaînes comme dans tous ses journaux. Cette normalisation capitaliste, selon laquelle la propriété du capital médiatique détermine les grandes orientations politiques d'un pays, gagne l'Europe depuis quelques années. On le voit en Angleterre et en Allemagne, on l'a

vu en Hongrie, en Slovaquie et en Pologne, où des amis du pouvoir ont mis la main sur des médias. En France, il s'agit en réalité d'un alignement sur cette normalisation. Face à cette révolution conservatrice, une certaine gauche a accepté de se laisser enfermer dans le progressisme sociétal en renonçant à toute ambition politique et en priorisant les aspirations communautaristes sur la lutte contre les inégalités. Or, si l'on parle aux gens de communautés, qu'on le déplore ou non, on est plus clivant que si l'on parle de justice sociale. En outre, non seulement cette droite conservatrice tend à caricaturer le féminisme, les droits des minorités et les revendications écologistes, mais elle arrive à focaliser les débats autour de ces caricatures. Cela me semble une arme redoutable, à la fois contre la gauche et contre les idées progressistes.

### Comment expliquer l'ascension du groupe Bolloré, «de la PME bretonne à la World Company» via «le fric de la Francafrique» ?

J'essaye de montrer que Vincent Bolloré, contrairement à l'image qu'il voudrait se donner, est moins un entrepreneur breton qu'un fils de la très grande bourgeoisie parisienne. Il se fait passer pour un «capitaliste sans capital», car il a repris l'entreprise paternelle au franc symbolique. Mais l'on sait depuis Bourdieu que le capital ne se limite pas à l'aspect financier. Il est au contraire très richement doté en capital relationnel, comme en témoignent un prêt gratuit d'Edmond de Rothschild ou l'appui des patrons Antoine Bernheim et Claude Bébérard. Il est aussi le seul opérateur nouvel entrant dans l'audiovisuel grâce à ses appuis politiques. Ensuite, Bolloré s'intéresse à l'Afrique pour en tirer de confortables profits aussi longtemps qu'il peut se mettre à l'abri du parapluie de la Francafrique. Le jour où la France se fait éjecter de trois pays du Sahel et où elle opère un retrait stratégique d'Afrique de l'Ouest, Bolloré cherche à vendre ses activités logistiques. Il sent en outre, à tort ou à raison, qu'il n'a pas l'appui nécessaire de l'Élysée. Il préfère rester présent en Afrique à travers Havas et Canal Plus, dans des activités moins gourmandes en capitaux et moins risquées juridiquement que les ports et le ferroviaire. Du même coup, il se renforce en tant que pouvoir d'influence en se concentrant sur Vivendi, Hachette et Canal Plus.



ENTRETIEN

Le 13 mars 2024, à Paris.  
Vincent Bolloré  
lors de son audition  
devant la commission d'enquête  
parlementaire sur la télévision  
numérique terrestre.

DENIS ALLARD/L'EEXTRA/OPALE.PHOTO

MARIE BÉNILDE  
**Le péril Bolloré**



*Le Péril Bolloré,*  
de Marie Bénilde,  
éditions  
la Dispute,  
150 pages,  
13 euros.

#### Quel a été le rôle des politiques et des milieux économiques dans cette ascension ?

Il faut sans doute citer Alain Madelin, l'ancien ministre de l'Économie. Mais il faudrait aussi citer Michel Boyon, ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Raffarin et ancien président du CSA, qui a pondu un rapport en tant que conseiller d'État tout à fait favorable à l'aventure télévisuelle de Vincent Bolloré. Il y a aussi la branche bretonne avec l'ancien maire de Quimper Bernard Poignant et l'ancien ministre Jean-Yves Le Drian. Et puis il y a tous ceux qui ont été appuyés par l'agence Havas. Cela fait du monde, de LR au PS. Il faut encore citer le rôle d'Alain Minc et de Philippe Labro, essentiels au début de la percée de l'industriel dans le monde économico-média.

#### En quoi consistent ce que vousappelez les « liaisons dangereuses » entre Vincent Bolloré et Emmanuel Macron ?

Emmanuel Macron a, au début de son premier mandat, l'idée qu'il faut se ménager la droite, ayant été ministre de François Hollande. Dès 2017, il donne une interview à *Valeurs actuelles*. Son conseiller Bruno-Roger Petit, qui a fait un passage dans la bande d'Hanouna à *TPMP*, est un ancien partenaire et ami de Geoffroy Lejeune, lequel est passé de la direction de *Valeurs actuelles* à celle du *Journal du dimanche (JDD)*. C'est lui qui se fait l'apôtre de la triangulation qui consiste à garder le pouvoir en s'appuyant sur la droite. Plus Macron va se durcir, notamment au moment des gilets jaunes, plus il va chercher à séduire ou à amadouer la bollosphère, dont il perçoit qu'elle est une clé d'entrée vers l'électorat de droite, alors même que la gauche fustige sa dérive autoritaire. Plus tard, Macron va donner une formidable caisse de résonance aux thèses de cette même bollosphère sur la question de l'antisémitisme lors des élections législatives de 2024. Souvenons-nous du « Léon Blum doit se retourner dans sa tombe » au moment de l'annonce de la constitution du NFP. Le départ d'Alexis Kohler du secrétariat général de l'Élysée – rival de Bolloré l'Africain par ses intérêts

familiaux à travers MSC sur ce continent – est sans doute de nature à permettre un nouveau rapprochement. Pascal Praud est toujours en ligne directe avec Bruno-Roger Petit. Mais, depuis les législatives, la bollosphère fait ouvertement campagne pour le RN, ou plus exactement pour une ligne ciottiste prônant le mariage du libéralisme le plus débridé et de l'ordre ultraconservateur.

#### Canal Plus a selon vous été un « instrument de blanchiment ». Qu'entendez-vous par là ?

J'essaye de montrer que le bollorisme est rendu possible du fait d'une certaine mollesse, pour ne pas dire d'une mansuétude des milieux culturels vis-à-vis de Vincent Bolloré. Évidemment, son poids dans le cinéma et l'édition ne compte pas pour rien. Les rares qui osent attaquer ouvertement son action politique, comme Blanche Gardin, en subissent les conséquences par une forme d'ostracisation. Nul ne peut se passer des financements de Canal Plus dans le septième art et le poids d'Hachette est énorme dans l'édition.

#### En quoi l'empire Bolloré représente-t-il un péril pour la démocratie ?

Il l'est en ce qu'il instaure un climat de peur qui amène certains journalistes, éditeurs, cinéastes ou acteurs à ne pas l'attaquer frontalement, comme s'il n'était pas devenu par lui-même une question politique. Vincent Bolloré contrôle le groupe Havas, qui assure des revenus publicitaires, et il a encore des moyens considérables pour investir dans les médias. J'observe qu'un journal comme *le Figaro* se range peu à peu à ses idées, alors que beaucoup préfèrent afficher une certaine neutralité plutôt qu'une franche hostilité. Ainsi, il permet au RN de gagner peu à peu du terrain, de se normaliser encore plus vite. Des idées qui semblaient impensables en démocratie, comme la nécessité de changer notre État de droit au nom de l'ordre et de la lutte contre l'immigration illégale, sont revendiquées à la une du *JDD* par Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur et ancien lieutenant de Philipped de Villiers, aujourd'hui chroniqueur à *CNews*.

«Bolloré et ses affidés ont emprunté à Zemmour sa fameuse grille de lecture.»

#### Dans le domaine de l'édition, quels risques fait peser la concentration Bolloré ?

L'exemple de Fayard est assez saisissant de ce que peut être la machine bolloréenne. On commence par publier le livre de Jordan Bardella. On lui offre ensuite une campagne de promotion dans toutes les gares de France sans dire pour quel livre la réservation est faite auprès de l'organisme d'affichage. Puis on attend la réaction des syndicats qui rappellent la SNCF à son devoir de neutralité politique. Là-dessus, on embraye avec une polémique alimentée par CNews, Europe 1 ou *le Journal du dimanche* sur le pouvoir des syndicats de censurer un acteur politique et qui plus est un « auteur ». Le tout est habilement relayé sur les réseaux sociaux. Résultat, un citoyen peu informé peut avoir le sentiment que les idées de la bollosphère combattent la censure, alors que c'est exactement l'inverse. Plus l'édition se concentre, plus le poids de Bolloré augmente, et moins la dénonciation de ses idées risque de trouver un large écho.

#### La fronde organisée contre la montée en puissance dans l'édition peut-elle servir de référence dans la nécessaire résistance à cette offensive médiatico-conservatrice ?

Je trouve intéressante l'idée de boycott – des magasins Relay par exemple –, car c'est l'arme du faible contre le fort. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : ce ne sont que de petites rivières qui ont peu de chances de créer un grand fleuve. Ce qui me paraît déterminant, en revanche, c'est de faire du bollorisme une question éminemment politique et d'amener les acteurs de notre démocratie à se positionner. En somme, la question essentielle est la suivante : peut-on laisser un homme qui ne rend compte de son action dans aucune élection politique décider de notre avenir par le seul pouvoir de l'argent ? Peut-on laisser l'argent décider du devenir de la nation ? Il n'y a rien de plus actuel et de plus antidémocratique, de plus contraire, aussi, à l'héritage du Conseil national de la Résistance. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NICOLAS MATHEY

**LE BLOC-NOTES DE  
JEAN-EMMANUEL  
DUCOIN**


## Incendie(s)

**CHAOS** La flânerie de l'écrivant a souvent ses limites. Dans nos songeries ambulatoires et par mégarde altruistes, il nous arrive parfois un rêve étrange et pénétrant : que celles et ceux qui tiennent la boutique en notre nom, tombant un beau jour sur un *Plutarque pour les nuls*, soient saisis d'un retour sur image digne de l'antique et se mettent à reconstruire leur politique. Cette semaine, la CGT vient de livrer un nouveau coup de semonce qui, d'ordinaire, aurait dû secouer le gouvernement et faire réagir le premier sinistre, François IV. Le syndicat a en effet dévoilé publiquement sa carte actualisée de la casse sociale qui déferle sur la France depuis fin 2023. Des chiffres chocs, qui annoncent un chaos historique. Après un patient décompte effectué quotidiennement, la CGT recense désormais près de 400 PSE (les mal nommés plans de sauvegarde de l'emploi) enclenchés depuis septembre 2023 dans tout le pays. Pas moins de 88 501 emplois directs seraient menacés ou déjà supprimés, dont 37 156 pour la seule industrie. La confédération, avec gravité, prévient : « *Si on cumule le total des emplois supprimés ou menacés et le potentiel d'emplois indirects et induits dans l'industrie (69 402 hypothèse basse, 156 154 hypothèse haute), on arrive donc à l'évaluation globale d'un impact négatif compris entre 157 903 et 244 655 emplois depuis septembre 2023...* »

**INDÉCENT** L'incendie social se confirme, prend de l'ampleur et sinistre des territoires entiers. Dans cette histoire, le plus étonnant est encore l'absence de réaction d'une certaine France médiatico-pseudo-politique (pas *l'Humanité* évidemment), malgré les indications répétées de la CGT.

Sophie Binet, la secrétaire générale, ne mâche pas ses mots : « *Il y a presque un anjour pour jour, nous publiions une liste de 130 plans de licenciement, pour alerter sur un mouvement de désindustrialisation qui s'enchaine. Cette liste a été accueillie par un silence assourdissant. Le président de la République était alors à Versailles pour sabler le champagne avec des patrons de multinationale...* » Un an plus tard, même ambiance au Palais. Mac Macron II vient de présider, toujours à Versailles, le sommet Choose France, destiné à célébrer l'attractivité du pays. À la faveur de ce raboutage indécent, 37 milliards d'euros d'investissements étrangers ont été promis, dont 20 milliards d'investissements nouveaux, permettant la création de 13 000 emplois. Commentaire de Sophie Binet : « *Au lieu de crier cocorico à Choose France, le gouvernement ferait mieux de sortir sa calculatrice. Cela représente 2,85 millions d'euros par emploi créé. À ce prix-là, mieux vaudrait embaucher des fonctionnaires!* »

**NAUFRAGE** Pendant ce temps-là, depuis la nomination du premier sinistre aux méthodes douteuses, nous n'entendons parler que de la dette, du budget, des impôts, des sacrifices à consentir, de la sécurité, des Frères musulmans, etc. Cette fois, grâce à la CGT, la réalité sociale vient de rattraper le pays, éclaboussant toute la Macronie réunie : les défaillances d'entreprises explosent dans un grand fracas, qui terrorise la nation et atomise les salariés concernés. Beaucoup de très petites entreprises, bien sûr. Mais aussi des grosses, des très grosses, générant des « plans sociaux » colossaux. Est-il utile de rappeler que jamais notre économie contemporaine n'aura connu une telle situation ? Une saignée historique, qui pourrait concerner jusqu'à 300 000 emplois directs, auxquels il conviendra d'ajouter les effets domino sur les fournisseurs, les villes, etc. La CGT, au passage, relève également la part importante du nombre de plans de suppression de postes dans le secteur public et les domaines du sanitaire et du social : près de 6 500 postes détruits. Le choix du chômage, en somme, symbole des choix austéritaires. « *Cette crise signe le naufrage de la politique de l'offre, qui nous coûte un "pognon de dingue"* », assène la secrétaire générale de la CGT. Deux cents milliards d'euros sont alloués tous les ans en aides aux entreprises. » Comment le dire mieux ? ■

## Une saignée sociale historique est en cours...

malheur pas ses mots : « *Il y a presque un anjour pour jour, nous publiions une liste de 130 plans de licenciement, pour alerter sur un mouvement de désindustrialisation qui s'enchaine. Cette liste a été accueillie par un silence assourdissant. Le président de la République était alors à Versailles pour sabler le champagne avec des patrons de multinationale...* »

# Dites-nous tout !

**filrouge@humanite.fr** ou par courrier à *l'Humanité*, 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis Cedex

### Vraie proportionnelle

Jacques Reigner

Par Internet

En 1986, ce n'était pas la proportionnelle intégrale (c'est-à-dire sur liste nationale), mais la proportionnelle départementale. Dans les départements élisant un grand nombre de députés, 20 par exemple, la proportionnelle départementale pouvait être acceptable. Elle assurait un siège à une liste obtenant un résultat de l'ordre de 5 %. Mais dans les autres départements, ceux qui n'élisent qu'un nombre réduit de députés, lesquels sont les plus nombreux, le système équivaut à un scrutin majoritaire à un tour. Les deux forces principales se partagent les sièges, et les voix recueillies par les autres comptent pour du beurre. Avec 3 députés à élire, il faut viser les 30 % pour avoir un siège, au plus fort reste ou à la plus forte moyenne. En 1986 dans le Doubs, les listes comprenaient 5 candidats. La droite (41 %) a eu 3 élus et le PS et allié (35 %), 2 députés. Une vraie proportionnelle doit s'appliquer au plus grand nombre de sièges, sinon les « petits partis » disparaissent, sauf forte implantation dans un espace géographique restreint. ■

### COURRIER

penser à la peur. Un jour, chez nous, quelqu'un a décidé que ce serait la guerre et nos garçons sont partis de la maison, et nos filles on a essayé de les garder. (...) Le matin, on n'avait plus d'eau, on a fait les gestes de nos grands-parents. (...) On changeait de vocabulaire, couvre-feu, décombres, check-point. (...) Nous, on pensait que vous étiez habitués, qu'il y avait des gens dans la guerre et d'autres en paix. Que ça dépendait un peu des coins du monde. Qu'on était protégés. Nous, c'étaient les forêts, les terrasses, les choses normales. Vous, c'étaient les bombes, les cris, ne rien avoir.

On pensait que le monde était coupé en deux. La guerre ou la paix. Que c'était terrible que c'était affreux mais que vous étiez habitués. Mais, quand ça a commencé, nous, on n'était pas habitués. Tous les jours, on changeait d'habitudes. (...) Longtemps vous n'avez été que des images. Puis nos rues sont devenues les vôtres. Nos nuits les vôtres. (...) Alors on a compris, alors nous aussi on a dû apprendre à s'habituer. Et avec rien à quoi s'accrocher, rien à quoi pouvoir croire, rien pour servir de boussole, au milieu des grappes d'automates, le pire en devanture, les hordes terrifiées serviles scélérates, certains pourtant ont essayé de demeurer humains. ■

### Habitués

Emmanuelle Malhappe

Montpellier (Hérault)

On pensait que vous étiez habitués. Que c'était comme ça. Que c'était terrible, que c'était affreux mais que c'était comme ça. Que vos enfants mouraient, que vos hommes étaient à la guerre, que vos femmes hurlaient les ventres ouverts, les enfants tués, les maisons explosées. (...) Mais que c'était comme ça. Qu'elles pleuraient les morts, les absents, la solitude, la détresse, mais que c'était comme ça. Que vous étiez habitués. Qu'il y avait des guerres et des pays en guerre. Là-bas. Loin. Nous, le matin, on sortait de chez nous en fermant à clef, on remontait nos écharpes, on consultait nos portables, on riait avec un voisin, on passait acheter une bricolage pour le déjeuner, on arrivait au travail, on repartait du travail, on embrassait nos enfants en rentrant, on mettait un peu de musique, on caressait le chat, on se demandait ce qu'on ferait pour les vacances, on râlait qu'ici ce n'est pas un hôtel, débarrassé la table, on se lavait les dents, on se blottissait contre moi, on s'endormait avec les bruits étouffés de la rue, on rêvait de nos parents, d'avions qui décollent, de la mer à l'infini. Et puis, un jour, chez nous, quelqu'un a décidé que c'était la guerre. On ne nous a pas demandé notre avis. Une chose a succédé à une autre. La stupéfaction, la sidération, la peur, puis le temps a manqué pour

### Question de classe

Guy Laval

Paris

En ce qui concerne l'aide à la fin de vie, ou pas, il y a une question préalable. C'est, comme d'habitude, Marx qui nous l'a enseignée : la question de classe. Et donc : y a-t-il égalité entre les riches et les pauvres devant la possibilité d'aide à la mort devant une personne dont la souffrance est insupportable ? Soit : la personne est-elle au même niveau de vie ? La réponse est non, car les personnes de la classe supérieure, soit celle des membres de la bourgeoisie, ont accès à des soins médicaux bien supérieurs, et, je suppose que vous le savez, mais peut-être pas, car ce n'est jamais évoqué quand on pose la question de cette aide à la mort, l'espérance de vie des travailleurs manuels est très inférieure pour les membres de la classe ouvrière évoquée. Il s'agit d'une quinzaine d'années en moins. Une partie de ce temps en moins est due à l'accès inférieur de la classe ouvrière aux meilleurs soins médicaux. Il s'agit donc premièrement d'établir un équilibre sur ce plan. Ce qui ne signifie pas que les autres aspects de cette vie plus brève sont à négliger, mais, en ce qui concerne la fin de vie, c'est immédiat. Les syndicats agissent pour les autres aspects de la question, notamment les conditions de travail. ■



Un stade vieillissant aux grillages de séparation trop légers, une enceinte délabrée. Une tragédie en direct sur les écrans de télévision.

# Stade du Heysel, mourir un soir de fête

**FOOTBALL** Le 29 mai 1985, la finale de Coupe d'Europe des clubs champions entre Liverpool et la Juventus se tient à Bruxelles. Survient le drame : une bagarre généralisée et une foule affolée dans les tribunes entraînent la mort de 39 personnes. Il y aura plus de 600 blessés.

**E**n cette soirée du 29 mai 1985, la fête promet d'être belle. Deux équipes de très haute valeur se disputent la Coupe d'Europe des clubs champions. Les Reds de Liverpool apparaissent comme une des formations les plus séduisantes de la saison et possèdent, avec l'Écossais Kenny Dalglish et le Gallois Ian Rush, une attaque d'exception. Leurs adversaires du jour possèdent aussi de très sérieux arguments, même si leur saison est plus difficile : la Juventus de Turin compte dans ses rangs nombre de champions du monde en titre, dont le buteur Paolo Rossi, et le meilleur joueur du moment, Michel Platini, Ballon d'or en 1983 et en 1984 (il sera de nouveau sacré en 1985). Néanmoins, cette rencontre n'est pas tout à fait comme les autres. C'est une

finale et, même entre deux belles équipes, parfois surtout entre deux belles équipes, une finale n'est pas le plus beau match de la saison. Tendu, fermé, stérile, ce Juve-Liverpool... Comme on pouvait s'y attendre. Il faut un penalty généralement accordé par l'arbitre suisse André Daina pour que Michel Platini ouvre enfin le score. Il reste à peine plus d'une demi-heure à jouer et, bien que les Anglais tentent quelques attaques – se voyant même refuser un penalty qui n'aurait rien eu de moins injuste que celui qu'ils ont encaissé peu avant –, le résultat en reste là. En gagnant 1-0 face à Liverpool, les Bianconeri remportent pour la première fois de leur histoire cette coupe tant désirée. Comme il se doit, les joueurs de la Juve procèdent à un tour d'honneur sur la piste d'athlétisme du stade du Heysel. Quoi de plus normal pour une fête du football, qui avait commencé

par un match de démonstration entre deux équipes de jeunes.

De ce match, ce n'est pas le récit de jeu ni le nom du vainqueur qu'on retient, mais bien l'horreur qui se déroule lors de cet avant-match. Pour éviter toute confrontation directe entre les supporters de chaque équipe, une zone tampon, réservée au public belge, supposé neutre dans cette finale, est certes prévue. Mais c'est compter sans la forte communauté italienne présente en Belgique : de nombreux Italo-Belges peuplent ce « bloc Z », se rapprochant inexorablement des Britanniques, alors que les forces de l'ordre déployées sont très insuffisantes.

Le cordon qui doit séparer les deux secteurs n'est même pas mis en place, dans un stade du Heysel effrité aux grillages de séparation trop légers. L'alcool, l'excitation, l'impatience n'aident guère à l'entente cordiale. Les insultes fusent de part

## HISTOIRE

et d'autre, immédiatement rejoints par des projectiles de toute sorte, y compris des morceaux de béton que crache cette enceinte délabrée. Plus d'une heure avant le début du match, une centaine d'Anglais se lancent à la conquête du bloc Z, provoquant un mouvement de foule dans un public peu habitué aux prises de tribunes.

Des dizaines de spectateurs, pour la plupart supporters ce soir-là de la Juve, tombent, se font piétiner, étouffent. Le bilan de 39 morts et de plus de 600 blessés dit l'ampleur de l'événement : on peut désormais mourir du football en direct sur les écrans de millions de téléspectateurs. Après procès et appel, le verdict définitif tombe le 26 juin 1990, puisque la Cour de cassation rejette les pourvois qui lui ont été présentés : 13 supporters britanniques sur 26 inculpés sont condamnés à des peines allant de trois à cinq ans de prison, dont une partie ferme, tandis que le capitaine Johan Mahieu, gendarme responsable du maintien de l'ordre qui avouait « n'avoir jamais vu un stade de (sa) vie », le secrétaire de l'UEFA Hans Bangerter et le secrétaire de la fédération belge, Albert Roosens, ont droit à du sursis et à une amende.

Au-delà des décisions de justice, somme toute bien décevantes pour les familles de victimes, le drame du Heysel marque un virage pour le football européen. À Bruxelles naît aux yeux du monde le hooliganisme, phénomène qui se diffuse dans les stades anglais dans les années 1970 mais que la médiatisation d'un soir de finale meurtrier fait éclater au grand jour, au risque de le généraliser abusivement et de le caricaturer.

## DIFFICULTÉ POUR LES AUTORITÉS À ASSUMER LEURS RESPONSABILITÉS

La prise de conscience de la sécurité des stades est plus lente à se faire : la bousculade d'Hillsborough à Sheffield (Angleterre), qui fait 97 morts parmi les supporters de Liverpool en avril 1989 (alors que le premier procès du Heysel est en passe de s'achever), comme l'effondrement d'une structure métallique à Furiani (Corse) en 1992, ont tué avant que ne soient prises les mesures nécessaires pour éviter de nouveaux drames.

Le fiasco de l'organisation de la finale de la Ligue des champions au Stade de France le 28 mai 2022 (opposant Liverpool au Real Madrid) et la réaction du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin – qui reporte la faute sur les grévistes de la ligne B du RER qui auraient surchargé la ligne D par leur mouvement social ; les jeunes de Saint-Denis, resquilleurs, forcément resquilleurs ; les fraudeurs à l'origine d'une vente de faux billets ; le comportement des supporters de Liverpool – témoignent de la persistance de la difficulté pour les autorités à assumer leurs responsabilités. Quant au football, un soir de fête au pied de l'Atomium, il a perdu un peu de son insouciance et pris le goût de la mort. ■

FRANÇOIS DA ROCHA CARNEIRO  
HISTORIEN

Dernier ouvrage publié : *Un peuple et son football. Une histoire sociale*, éditions du Détour, 2024.

## Delphine Salkin et ses fenêtres ouvertes sur le rêve

Qu'appelle-t-on « se sentir chez soi » ? À travers son projet radiophonique et théâtral *De ma fenêtre*, la metteuse en scène a recueilli les témoignages des habitants du quartier populaire des Agnettes, à Gennevilliers.

**E**lle a migré en « nonante-six » (1996). Direction la région parisienne. À Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) d'abord, puis Gennevilliers (Hauts-de-Seine) en 2004. La greffe a si bien pris que Delphine Salkin, liégeoise de naissance, bruxelloise de formation théâtrale à l'Institut national supérieur des arts du spectacle, y a déployé ses racines de metteuse en scène, d'actrice, d'autrice et de créatrice radiophonique.

La Gennevilloise, qui se sent profondément de gauche, a voulu honorer la ville pour son accueil, mais aussi pour sa faculté à prendre des décisions qui vont dans le sens de la solidarité, « ce qui est réjouissant aujourd'hui ». « Si je devais écrire une dernière lettre en remerciant Gennevilliers, qu'est-ce que ce serait, qu'est-ce que je voudrais lui laisser ? » Ainsi est né le projet *De ma fenêtre*, repris dans le programme d'Interphono.

Direction les Agnettes, quartier populaire (96 % de logements sociaux) en pleine mutation, avec une grande opération de redynamisation urbaine et l'arrivée prochaine d'une nouvelle ligne de métro du Grand Paris, la 15. Munie d'une radio mobile et de micros, elle s'y est promenée mi-2023 à la recherche d'interlocuteurs. « Ça m'intéressait d'aller questionner ceux qui vivent dans ce quartier-là sur les mêmes questions qui m'occupent : Qu'appelle-t-on « se sentir chez soi » ? Et quand on s'y trouve, à quels lointains ailleurs se laisse-t-on rêver ? »

### DONNER LA PAROLE AUX AUTRES

Six mois plus tard, après avoir recueilli les témoignages de dix habitants et construit une cabine d'enregistrement placée dans six endroits du quartier, une création sonore a vu le jour sous la forme d'un podcast (1). Ce riche contenu a ensuite donné naissance à une création théâtrale, en 2024. « La pièce *De ma fenêtre* est une invitation à participer, par l'écoute, au processus de la fiction naissante, à partir de ce qu'on rêve depuis chez soi, en formulant nos voyages imaginaires et en les prolongeant jusqu'à



La Gennevilloise a voulu honorer la ville pour son accueil, mais aussi pour sa faculté à prendre des décisions qui vont dans le sens de la solidarité.

revenir entendre notre réel différemment », commente Delphine Salkin.

Donner la parole aux autres est d'autant plus important pour cette artiste qui ne se sent ni tout à fait française ni plus tout à fait belge, et qu'une erreur médicale avait privée de sa voix durant neuf ans. « Je ne pouvais plus parler normalement, je ne pouvais plus travailler, plus faire de radio, ni de doublage, ni de théâtre », se rappelle-t-elle. Une longue parenthèse de silence qui lui a donné une énergie débordante une fois ses cordes vocales retrouvées. « J'ai voulu m'engager à ma manière auprès de la ville en faisant du théâtre avec les habitants. Je voulais qu'ils osent utiliser leur voix et leur imagination. Quand tu demandes à des gens de rêver, la plupart sont très timides. C'est

presque un tour de force de se permettre d'oser rêver. C'est aussi oser ne plus subir sa propre vie ni son quartier. C'est devenir acteur de son existence. »

### TOUS ONT UN PARCOURS ATYPIQUE

La restitution théâtrale a eu lieu en mars 2025 aux Agnettes, à l'espace culturel et social Saâd-Abssi. Fin du premier épisode. Car le projet est ensuite devenu européen, dans le cadre du festival Interphono à la Tricoterie de Bruxelles, à la mi-avril 2025. Cette fois, les habitants des quartiers populaires de Saint-Gilles (Bruxelles) et de Tetuan (Madrid) ont mélangé leurs paroles à celle des Gennevillois. « Interphono, c'est l'idée de l'Interphone qui est utilisée pour entrer en contact avec quelqu'un tout

en évoquant l'éloignement de la personne », explique Delphine Salkin.

Interphono est une consécration de sa vie à Gennevilliers. Le projet contient les témoignages d'Aminata, Lucien, Nathalie, Jean, Marcelle, Samir, Estelle, Ella, Djaffer et Maïssa. « J'ai passé deux heures avec chaque intervenant pour les enregistrer. Chacun a choisi une fenêtre et a commenté la vue, raconté un rêve et choisi un objet », raconte Delphine Salkin. Le spectacle quant à lui reprend quatre témoignages. Celui de Jean Rocchi, 96 ans, ancien grand reporter pour *l'Humanité* qui, du haut du onzième étage de

« Ne plus subir sa propre vie ni son quartier, c'est devenir acteur de son existence. »

l'immeuble Victor-Hugo, une grande barre de 350 mètres de long sur le point d'être coupée en deux pour permettre l'ouverture du quartier, vit au rythme de la Chine, mais rêve d'un ailleurs : la Patagonie. Celui d'Aminata, 36 ans, conductrice de poids lourd et mère ayant trois enfants à charge, qui vit dans une tour en pleine rénovation. Celui de Marcelle, 77 ans, voisine d'Aminata. Et celui de Djaffer, rencontré au terrain de pétanque, qui à travers sa fenêtre se sent à Alger, mais, depuis qu'un nouvel immeuble s'est implanté en face, a du mal à se sentir chez lui.

« Ce sont des personnes qui n'ont jamais renoncé à leurs rêves. Tous ont un parcours atypique. » Le projet veut désormais s'étendre à davantage de villes en France : Brest, Marseille et, en outre-mer, à Pointe-à-Pitre. Delphine Salkin, elle, continuera de silloner le quartier avec des ateliers d'enregistrement et d'écoute sonore sur la question de l'habitat. ■

BRIEUC DEBOECK

(1) Le podcast et les infos supplémentaires sont à retrouver sur le site de NoNuMoï: nonumoi.fr